

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2029 - JEUDI 5 JUIN 2014



Le ministre Charles Richard Mondjo

CONGO-UA-MISCA

Le ministère de la Défense réagit aux déclarations de Human Rights Watch

Suite à un communiqué de l'Ong américaine, Human Rights Watch accusant le contingent congolais de la Misca (Mission internationale de soutien à la Centrafrique) d'enlèvement et de disparition d'une dizaine de personnes proches de la milice anti-balaka, le ministère congolais de la Défense s'est déclaré solidaire à toutes démarches pour la manifestation de la vérité.

« Le ministère de la Défense nationale ainsi que le gouvernement réaffirment la ferme volonté de la République du Congo de respecter et de faire

respecter les droits humains dans toutes les circonstances de son engagement dans les opérations de soutien à la paix », stipule le communiqué.

En attendant les conclusions de l'enquête ordonnée par l'Union africaine et la MISCA, précise le même communiqué, le contingent congolais dont le comportement exemplaire est jusqu'ici apprécié de la communauté internationale et de la population du pays hôte, reste engagé sous le commandement de la MISCA. [Page 13](#)

« MBATA YA BAKOLO »

Le gouvernement maintient la poursuite de l'opération sur l'ensemble du territoire

En dépit de la mise en place d'une nouvelle convention de circulation des populations dans les deux villes (Brazzaville et Kinshasa) décidée par la commission spéciale de défense et sécurité des deux Congo qui s'est tenue du 2 au 3 juin à Kinshasa, en République démocratique du Congo, Brazzaville va poursuivre l'opération « Mbata ya bakolo » lancée depuis le 04 avril dernier.

« Mbata ya bakolo est une opé-



Raymond Zéphirin Mboulou

ration de police qui ne va pas s'arrêter parce que nous traquons les criminels. Aucun pays au monde ne peut accepter héberger les criminels », a précisé le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, de retour de Kinshasa, hier. Il a par ailleurs annoncé la mise en place, dans les arrondissements, des systèmes de suivi et de contrôle afin de faire respecter les lois et règlements pour ceux qui voudront s'établir au Congo. [Page 2](#)

Infrastructures
Le chantier des tours jumelles de Brazzaville se consolide

Amorcé voici déjà deux ans, le gigantesque chantier des tours jumelles de Brazzaville, un immeuble R+15 fort de ses 50 mètres de hauteur, situé face à l'ex-hôtel Mbamou Palace, se poursuit sans désespérer, et devrait s'achever courant 2016.

« Nous sommes sûrs de livrer les commerces et bureaux en juin 2015. En 2016 l'immeuble sera prêt avec ses appartements, son jardin et sa piscine prévue au cinquième niveau où s'élèveront les tours jumelles », explique Romano Villarecci, responsable de la société Franco Villarecci qui a mobilisé des capitaux privés pour le financement du projet. [Page 3](#)



La maquette des tours jumelles

ÉLECTIONS LOCALES

Le Club
2002-PUR
met en place
sa stratégie[Page 3](#)

ÉDITORIAL

Sécurité

[Page 2](#)

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Le Congo et l'Île Maurice veulent collaborer pour la promotion des investissements

Le patron de l'Agence pour la promotion des investissements de l'Île Maurice a exprimé le souhait, pour sa structure, de travailler avec son homologue du Congo afin de faciliter l'installation sur place des entrepreneurs mauriciens. Ce projet, inscrit dans le cadre d'un partenariat avec les Zones économiques spéciales en création, vise à faire profiter le Congo de l'expérience de l'Île Maurice.

« L'expérience dans les zones économiques de notre pays a été un succès. Cela nous a aidés à développer notre pays. Nous sommes venus pour voir quel travail nous pouvons faire, étant donné que les zones d'intervention sont définies et que le cadre légal va se mettre en place », a indiqué Maurice Lam Pack au sortir d'une rencontre avec le ministre à la présidence chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault. [Page 3](#)

ÉDITORIAL

Sécurité

En complément de ce que nous écrivions ici même hier, chacun doit comprendre que l'intégration régionale, qui fera du Bassin du Congo l'une des régions les plus riches, les plus prospères de la planète, ne pourra se réaliser que si des règles précises sont établies et respectées en ce qui concerne la circulation des personnes et des biens. Tout comme cela s'est passé en Europe lorsque les États se sont résolus à abaisser leurs frontières après des siècles de confrontations stériles, les citoyennes et les citoyens du vaste ensemble en voie de construction auquel nous appartenons doivent dès à présent se pénétrer de l'idée selon laquelle l'appartenance à une même communauté de nations comporte des obligations précises auxquelles nul ne peut se soustraire.

Au-delà donc de la difficile gestation d'un ordre commun entre les deux Congo à laquelle nous assistons, les gouvernements de l'Afrique centrale doivent réfléchir dès maintenant aux dispositifs légaux et réglementaires qui permettront demain à leurs ressortissants de circuler librement sur toute l'étendue de l'espace régional. S'ils ne le font pas rapidement, l'on peut tenir pour certain que l'intégration régionale demeurera un vœu pieux, une illusion coûteuse, un rêve irréalisable qui génèreront inévitablement de graves frustrations. Dans une époque comme la nôtre, où l'espace et le temps s'effacent grâce aux nouvelles technologies de communication, rien ne serait plus dangereux que le maintien de semblables obstacles.

Pour ne citer que cet exemple, la délivrance de passeports communs aux pays de la Cémac ou de la Cécac, dont le principe a été posé depuis longtemps mais qui n'est toujours pas en vigueur, permettrait d'amorcer enfin le processus d'abaissement des frontières sans lequel il n'y aura jamais de véritable communauté régionale. Sans doute ne s'apparenterait-elle pas à un coup de baguette magique, mais du moins ancrerait-elle dans les esprits l'idée que le Bassin du Congo est une communauté en devenir dont peuvent surgir de grands avantages pour chaque nation.

Inspirons-nous donc des expériences que d'autres peuples ont vécues avant nous. Nous avons tout à y gagner dans le moment présent.

Les Dépêches de Brazzaville

GESTION CONCERTÉE DU FLUX MIGRATOIRE

L'opération « Mbata Ya Bakolo » continue

Le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, accompagné de Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence chargé de la Défense nationale, a regagné Brazzaville après un séjour à Kinshasa où il a pris part aux travaux de la quatrième session de la commission spéciale Défense et Sécurité entre la République du Congo et la RDC.

Au cours d'un entretien avec la presse nationale, il a précisé une nouvelle fois, que « Mbata Ya Bakolo » était une opération de police. « Mbata Ya Bakolo est une opération de police ; donc, on ne peut pas dire qu'elle va s'arrêter parce que nous, nous traquons les criminels. Aucun pays ne peut accepter d'héberger des criminels »,

a-t-il déclaré.

Raymond Zéphirin Mboulou a toutefois souligné que les relations avec la RDC allaient continuer comme par le passé. Interrogé sur les dispositions prises dans cet accord, surtout sur le fait que le détenteur d'un laissez-passer ne dispose que de trois jours et sur la façon de suivre tout ceci, le ministre a répondu : « Nous pensons mettre en place tous les systèmes au niveau des arrondissements pour le suivi : donc soyez assurés que les dispositions seront prises. Ceux qui voudront s'établir dans notre pays devront effectivement obéir aux règles, aux lois et à la réglementation en vigueur dans notre pays ». Et d'ajouter : « Mbata Ya Bakolo va se dérouler partout. Nous avons commencé cette opération il y a plus d'un an à Ouesso, à Owando, à Makoua, Boundji, Oyo,

Ollombo et même avant la fête nationale à Djambala ; donc c'est une opération qui se fera sur toute l'étendue de la République ».

À Kinshasa, le ministre a félicité les experts qui ont travaillé d'arrache-pied. Les deux parties ont noté la caducité de tous les textes en vigueur, ceux-ci n'ayant jamais été ratifiés par les parlements des deux pays. C'est la raison pour laquelle un nouvel accord a été conclu hier entre les ministres de la République du Congo et de la RDC. « Nous pensons que nos parlements les ratifieront également pour que ce soit un document légal qui légifère sur la circulation des hommes et des biens entre la RDC et le Congo-Brazzaville », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

RDC- CONGO

Communiqué final de la quatrième session de la commission spéciale Défense et Sécurité

« Sur invitation de la République démocratique du Congo et en application du protocole d'accord portant création de la commission spéciale Défense et Sécurité entre la République démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo, il s'est tenu à Kinshasa, capitale de la RDC, du 2 au 3 juin, les travaux de la quatrième session de la commission spéciale Défense et Sécurité.

Les deux délégations ont été respectivement conduites par Richard Muyej Mangeze Mans, ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières de la RDC, accompagné d'Egide Ngokoso, vice-ministre de la Décentralisation et des Affaires coutumières pour la RDC, et pour le Congo, par Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, accompagné de Charles Richard Mondjo, ministre à la présidence chargé de la Défense nationale.

Au cours de cette session, les experts ont présenté le rapport de leurs travaux qui a été approuvé par les ministres des deux pays, dont les principaux points étaient : évaluation des accords qui lient les deux pays en matière de circulation et d'établissement des personnes et des biens, ainsi que l'évaluation des opérations des expulsions des Congolais de la RDC vivant au Congo.

Après débats et délibérations, les résolutions ci-après ont été prises :

Concernant l'évaluation des accords qui lient les deux pays en matière de circulation et d'établissement des personnes et des biens, les deux parties, après avoir procédé à la revue des instruments juridiques, ont noté et pris acte de leur caducité en raison de la non-ratification. Ainsi, les ministres ont procédé à la signature de la convention portant circulation et établissement des personnes et des biens entre les deux pays et ont recommandé sa ratification urgente par les parlements respectifs.

S'agissant de la question des expulsions des Congolais de la RDC vivant au Congo, elles concernent à ce jour 136 804 personnes, dont 46 154 hommes, 33 574 femmes et 57 076 enfants. Les parties ont convenu de mettre sur pied une équipe mixte de la commission Défense et Sécurité en vue d'examiner au cas par cas toutes les allégations en rapport avec les violations des droits humains survenues au cours de ces expulsions et d'envisager, le cas échéant, la réparation des préjudices avérés. Les deux délégations ont accordé une attention particulière aux dossiers des travailleurs expatriés justifiant d'un emploi stable ainsi qu'à ceux des élèves, des étudiants, des agriculteurs et exposants des marchés forains, et se sont engagées à définir en leur faveur des modalités spécifiques. Les deux parties ont reconnu le droit de chacun de procéder à la mise en application de sa réglementation nationale en matière d'entrée et de séjour des étrangers.

Elles ont de même reconnu la nécessité d'une gestion concertée des flux migratoires. C'est dans ce sens qu'elles ont recommandé la systématisation de l'information préalable des représentations diplomatiques et consulaires de l'État d'origine en cas de refoulement massif.

Les parties ont appelé les deux peuples riverains du fleuve Congo au renforcement de l'entente et de la cordialité et invité tant les agents des services de police, d'immigration que les médias à promouvoir la modération dans l'exécution de leur mission.

Au terme des travaux, le ministre Raymond Zéphirin Mboulou a exprimé sa gratitude à son Excellence Joseph Kabila Kabange, président de la RDC, et a remercié les autorités de la RDC pour les bonnes conditions de séjour qui ont été réservées à lui-même ainsi qu'à sa délégation.

Les chefs des deux délégations se sont félicités de la franchise qui a prévalu durant les travaux et ont félicité les experts pour la qualité du travail abattu. Les travaux ont été clôturés par Richard Muyej Mangeze Mans.

La cinquième session de la commission spéciale Défense et Sécurité entre la RDC et le Congo se tiendra en République du Congo à une date qui sera communiquée par voie diplomatique.

Fait à Kinshasa, le 3 juin 2014

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,

Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

INFRASTRUCTURES

Brazzaville attend ses tours jumelles

Les tours sont annoncées pour 2016. Pour convaincre les journalistes que le projet a bien démarré, Romano Villarecci, directeur adjoint de la société Franco Villarecci, initiateur de ce projet, les conduit sur le chantier où s'activent, depuis deux ans, 148 ouvriers congolais. « L'idée est de changer le visage du centre-ville de Brazzaville », confie-t-il, lors de la visite guidée du site.

Franco Villarecci ? Un nom peu connu, certes, car cette entreprise italienne spécialisée dans l'architecture en marbre ne dispose pas d'enseigne dans

en ce qui concerne les finitions en marbre, le décor et les travaux intérieurs, etc. », explique Romano Villarecci.

C'est d'abord dans ses bureaux qui jouxtent le bâtiment blanc de l'ancienne primature, sur le boulevard Denis-Sassou-N'Guesso, qu'il nous reçoit pour un briefing. Pour nous permettre de nous faire une idée des futures « tours jumelles », Romano Villarecci montre la maquette disposée dans un coin de la salle, dont l'éclairage est parfait.

Une superficie de 50 000 mètres carrés. Sur le site, en face de l'ex-Sofitel Mbamou Palace, l'entrée de la voiture soulève la poussière qui, au fil de longs mois de travaux, s'est amassée. Premier fait



< Sans données à partir du lien >

La visite commence par le niveau 1, rez-de-chaussée de l'immeuble. « Nous sommes sûrs de livrer les commerces et bureaux en juin 2015. En 2016, l'immeuble sera prêt avec ses appartements, son jardin et sa piscine prévue au cinquième niveau où s'élèveront les tours jumelles, explique Romano Villarecci. L'immeuble fera 50 mètres

de hauteur, soit un R+15, sur une surface totale de 50 000 mètres carrés de planchers avec sous-sol. »

Romano Villarecci, dans un rôle qui semble bien maîtriser et affectionner, continue : « Il y aura en tout dix ascenseurs et des escalators. Mais nous avons prévu que les habitants des lieux disposent de leurs propres ascenseurs

pour leur éviter de rencontrer ceux qui viennent pour les commerces ou les bureaux qui, eux aussi, auront des ascenseurs réservés. Le sous-sol est entièrement réservé au parking... » Zéro accident depuis 1997!

Au milieu des bruits de marteaux, perceuses et autres engins petits et gros, Romano souligne : « Le chantier est financé par Franco Villarecci qui a pu mobiliser des capitaux privés. » Pour réaliser un tel ouvrage, il faut en effet des moyens importants et l'entreprise n'en est pas à ses débuts même si les tours jumelles cristallisent particulièrement l'attention. Et de citer : « Dans le cadre de la municipalisation et des Grands Travaux, nous avons construit le marché moderne de Dolisie, celui de Bacongo à Brazzaville en cours, etc. »

Franco Villarecci est présent au Congo depuis 1997. « Malgré l'importance des travaux et les délais à respecter, nous n'avons pas enregistré d'accident en dix-sept ans », confie le directeur général adjoint.

En attendant « le changement de visage » annoncé...

La tour Nabemba, du haut de ses 103 mètres, continue de narguer tous les édifices de Brazzaville. À côté, on peut citer la basilique Sainte-Anne qui, longtemps encore, gardera sa place sur la majorité des timbres postes produits au Congo et ce, grâce à son architecture et son toit vert sans pareils.

Demain, la capitale du Congo sera fière de ses tours jumelles, dont on sait qu'elles frapperont l'œil du visiteur par un contenu riche et varié, un décor et un aménagement tournés vers le futur... en attendant que d'autres projets éclosent.

Jocelyn Francis Wabout et Nancy France Loutoumba



la capitale congolaise pour la rendre visible. Mais la société a fait ses preuves avec d'importants ouvrages de qualité déjà réalisés ici et là, au Congo. « Nous sommes intervenus dans la construction du Mémorial de Brazza, surtout

marquant : l'indifférence des ouvriers à notre arrivée, très affairés, les uns et les autres, à tordre un fer de 12, à déplacer des sacs de ciment, à pousser une brouette ou à suivre les instructions du chef d'équipe.

ÉLECTIONS LOCALES

Le Club-2002 PUR se prépare

La session inaugurale du secrétariat permanent du Club-2002 Parti pour l'unité et la République (Club-2002 PUR), qui s'est tenue à Brazzaville le 3 juin, a permis aux participants de mettre en place une commission interne de douze membres chargée de superviser les élections locales.

Ce point sur les prochaines consultations électorales a suscité un débat au cours des travaux qui étaient dirigés par le secrétaire général du parti, Juste Désiré Mondelé.

Au terme de ces échanges, le secrétariat permanent a retenu qu'il était indispensable de prendre en compte la question du genre dans la composition des listes électorales. De même, il doit étendre la commission interne de supervision des élections locales à tous les départements; donner, par la même occasion, une formation de bonne tenue aux colistiers; et envoyer des délégations du secrétariat permanent dans les départements afin de restituer les conclusions du dernier congrès extraordinaire.

Compte tenu des orientations d'ordre général du président du parti, Wilfrid Guy César N'Guesso, le secrétaire général a demandé au secrétariat permanent de maintenir et de raffermir les



Juste Désiré Mondelé

bons rapports avec les alliés de la majorité présidentielle afin de développer une stratégie globale pour les élections locales; de redynamiser le parti grâce au renouvellement de ses instances; d'optimiser le recouvrement des cotisations statutaires; et de renforcer la cohésion entre la base et le sommet du parti.

Le secrétaire général s'est dit ouvert à toutes les suggestions et conseils, car,

a-t-il renchéri, le challenge, à savoir de contribuer à l'avènement de la nouvelle République dans laquelle le parti est appelé à jouer un rôle, est collectif. Par ailleurs, il a rappelé de veiller à l'application des actes finaux du congrès extraordinaire tenu du 16 au 17 mai dernier à Brazzaville. Il a annoncé la prochaine réunion du secrétariat permanent pour le 11 juin prochain.

Roger Ngombé

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

L'île Maurice étudie des partenariats d'affaires au Congo

L'Agence pour la promotion des investissements est parmi les organes ciblés par l'île Maurice pour mieux installer ses hommes d'affaires et au Congo.

Le directeur de l'agence mauricienne, Maurice Lam Pack, a annoncé ce projet à l'issue de l'audience qu'il a eue, le 4 juin à Brazzaville, avec le ministre congolais chargé des Zones économiques spéciales, Alain Akouala Atipault.

Une fois implantés au Congo, les hommes d'affaires mauriciens pourraient investir dans les domaines tels l'agriculture, l'agroalimentaire, l'infrastructure, l'éducation, la formation et le tourisme.

« L'expérience dans les zones économiques de notre pays a été un succès. Cela nous a aidés à développer notre pays. Nous sommes venus pour voir quel travail nous pouvons faire, étant donné que les zones d'intervention sont définies et que le cadre légal va se mettre en place. Il va falloir très bientôt que nous nous mettions au travail pour développer ces zones », a indiqué Maurice Lam Pack.

C'est en 2011 que les gouvernements congolais et mauriciens ont signé des accords de partenariat économique. Le premier concerne la protection des investissements, et le second porte sur la création des Zones économiques spéciales au Congo.

Prévues à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouessou (département de la Sangha) et Oyo-Ollombo (Cuvette), ces zones s'inspirent des modèles mauricien, chinois et singapourien.

Porté, en effet, par l'ambition de moderniser le pays afin de rendre son économie attractive et compétitive, le gouvernement s'est engagé à développer ces zones économiques spéciales afin de diversifier l'économie nationale.

En sus, le projet a pour objectif de sortir l'économie congolaise dépendante à plus de 80% du pétrole et de créer des emplois en transformant les matières premières sur place pour lutter contre la pauvreté.

Lopelle Mboussa Gassia

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE
Le FAGACE accélère le développement en Afrique

FAGACE 5,25% net 2014 - 2019

MONTANT DE
L'OPÉRATION

40

MILLIARDS
DE FRANCS CFA



5,25%



Net par an
Durée : 5 ans

Période de souscription:

du **05 Juin** au
15 Juillet 2014

Prix d'une Obligation : 10 000 FCFA



www.empruntobligatairefagace.com



FAGACE

Emetteur



La Financière

Arrangeur et chef de file

SYNDICAT DE PLACEMENT

• BGFI BOURSE

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« À l'ère des idéaux de justice internationale et d'actions humanitaires, il est impératif d'empêcher les atrocités de masse et de s'opposer aux idéologies tyranniques. Mais, pour y parvenir, la solution n'est-elle que militaire ? L'histoire en général et les nombreuses guerres impériales en particulier n'ont-elles pas prouvé à suffisance le contraire ? »

Jean Ping, homme politique du Gabon, ancien président de la Commission de l'UA, Magazine de l'Afrique, juin-juillet 2014

« Nos institutions n'ont pas à être parfaitement calquées sur la société mais elles ne peuvent lui être imperméables. La démocratie, c'est donner à chacun la possibilité de se saisir de son destin. Si tout est verrouillé par des notables locaux, par des élus nationaux et par des énarques, les dés sont pipés. Il faut déverrouiller la démocratie et redonner du pouvoir au vote. »

Laura Slimani, présidente des Jeunes socialistes (France), l'Humanité, 4 Juin 2014

« Ce qui différencie le continent africain d'autres régions de la planète, tient dans la rapidité de la transformation structurelle. »

Jean-Michel Severino, ancien directeur de l'AFD, actuel président d'Investisseurs et Partenaire pour le Développement, Magazine de l'Afrique, juin-juillet 2014

« S'il existe un sens à la peine, il réside moins dans les contours de la loi que dans ses conditions d'exécution. »

Xavier de Larminat, sociologue français, Champ libre aux sciences sociales, humanite.fr, 3 juin 2014

« Le sport d'équipe en général, et le football en particulier, sont compliqués. Ils ne laissent pas de place au manque de solidarité. S'il n'y a pas de solidarité, il est difficile d'aller loin. Même avec le talent. Et quand bien même la solidarité est de mise, on peut ne pas gagner. Donc, c'est mieux d'avoir cela et ça pourrait peut-être aider. »

Didier Drogba, footballeur international ivoirien Afrik.Foot, 4 juin 2014

ENTREPRENEURIAT JUVÉNILE

L'Espace Bantuhub organise une soirée de promotion

Point de rencontre des jeunes, des futurs entrepreneurs, l'espace Bantuhub est une communauté d'entrepreneurs innovants et un espace de coworking qui permet aux jeunes « tech entrepreneurs » d'améliorer leurs idées par un accès permanent à l'Internet et une immersion professionnelle dans un cadre propice à la création, en vue de les aider à développer leurs projets.



Douglas Mbiandou portant des connaissances aux entrepreneurs en herbeOK

Organisée en collaboration avec la société Objis, cette soirée entrepreneuriale est destinée aux jeunes étudiants et aux sans emploi. Cette initiative née de la volonté de lutter contre la fracture numérique et le déficit en entreprises innovantes au Congo, a pour finalité de recentrer l'économie sur l'humain. C'est ainsi que pour bâtir une communauté forte, Bantuhub préfère : la collaboration à la compétition ; la communauté à l'individualité ; la participation à l'observation ; l'action aux discussions ; l'amitié au formalisme, le contenu au paraître ; l'apprentissage continu à l'expertise ; la personne à la personnalité ; la valeur de l'écosystème à la chaîne de valeurs ; apprendre les uns des autres ; donner des références aux autres ; s'encourager mutuellement ; élaborer des idées et des projets conjointement ; partager du café et des bonnes blagues ; renforcer tous les jours leur capital social.

Au cours de cette soirée, Bantuhub a fait appel à Douglas Mbiandou, président de la société Objis, basée en France depuis 2005 avec de grandes ambitions pour l'Afrique (Congo, Sénégal et autres pays de l'Afrique francophone). Le patron de cette

société qui s'est installée à Brazzaville 2013, et au Sénégal en 2014, partenaire de Bantuhub, a proposé des formations sur la technologie. Partenaire de Bantuhub, il a apporté son expérience, transmis sa connaissance à tous ceux qui veulent créer des entreprises, c'est-à-dire des entrepreneurs en herbe.

« Nous sommes ici dans le cadre de l'échange autour de l'entrepreneuriat. J'ai pensé donner quelques conseils sur mon expérience d'entreprise ; en communiquant à un public qui à moyen terme ou long terme, veut créer une entreprise. Nous avons donné des conseils qui sont : la confiance en soi pour être créateur ; savoir s'entourer ; connaître ses forces et ses faiblesses ; donner envie ; et enfin, avoir un système de valeur qu'il faut partager avec les partenaires et les collaborateurs. »

Avant d'ajouter que de la même façon qu'il a pu avoir la chance de réaliser et de concrétiser son projet, il est convaincu qu'avec la détermination qu'il a senti chez les jeunes, ces derniers vont pouvoir, à la lumière des éléments qu'il leur a apportés, construire un projet professionnel, à moyen et long terme.

En effet, l'objectif général des soirées

de l'entrepreneuriat consiste à façonner une culture de l'entreprise des participants, à sensibiliser les jeunes sur les opportunités et les défis que représentent l'entrepreneuriat et le travail indépendant, à faire prendre conscience aux jeunes du rôle qu'ils jouent dans la création de leur notoriété entrepreneuriale future et de celui du développement socio-économique du pays. Pour y participer, il faut avoir une bonne culture générale.

Quant aux objectifs à atteindre, il faut développer des attitudes positives par rapport à l'entrepreneuriat et au travail indépendant ; faire valoir aux jeunes que l'entreprise et l'auto-emploi sont des options de carrière ; faire connaître et permettre la mise en pratique des qualités requises pour se lancer dans l'entrepreneuriat et identifier les défis à relever pour créer et diriger une entreprise prospère ; faciliter une meilleure transition entre l'école et le travail par une meilleure compréhension du fonctionnement et du mode opératoire des entreprises.

Notons que la société Objis intervient sur deux volets, à savoir : la formation des formateurs et l'accompagnement dans la réalisation des projets.

Bruno Okokana

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre des préparatifs des festivités marquant les cent vingt-cinq ans (125 ans) de l'Eglise catholique Saint-Louis de Liranga, le comité d'organisation convoque une Assemblée générale qui aura lieu le lundi 09 juin 2014 à 8 heures 30 au Palais des Congrès.

Sont invités à prendre part à ladite Assemblée :

- Les membres du Bureau Exécutif ;
- Les membres de la Commissions de Contrôle ;

- Les membres des Commissions Spécialisées ;
- Les natifs, ressortissants et amis de Liranga ;
- Les Antennes Locales ;
- Les anciens élèves de l'école Saint-Louis de Liranga.

La présence de tous est vivement souhaitée.
Le Président du Bureau Exécutif,

Guy Barthelemy NIOMBELA

EXPLOITATION MINIÈRE

Congo Mining optimiste sur le projet fer au Congo

Les responsables de la filiale du groupe australien Equatorial Resources projettent d'ici dix-huit mois l'entrée en production du site de Mayoko, dans le département du Niari.

Le président-directeur général de la société, John Wellborn, s'est dit confiant quant au projet, malgré le problème d'infrastructures que connaît le Congo et qui complique l'évacuation du minerai. Il s'est exprimé devant le ministre à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire, Jean-Jacques Bouya, à qui il a présenté les projets de son entreprise qui a déjà investi plus de

« Dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat public-privé, les entreprises font partie du deal du vaste chantier d'infrastructures. Certes, leur construction est du ressort du gouvernement, mais étant donné le coût élevé, la contribution de chacun s'avère nécessaire »



La séance de travail

100 millions de dollars. En effet, Congo Mining travaille depuis 2010 en République du Congo sur deux projets : Mayoko-Moussondji et Badondo dans la Sangha. Son objectif majeur est de construire une mine de classe internationale. Le premier projet du Niari est suffisamment avancé et des négociations sont en cours avec le ministère des

Mines et de la Géologie pour la licence d'exploitation. La société prévoit de démarrer la production avec 500 000 tonnes par an pour ensuite passer à 2 millions et ensuite à 10 millions. Cependant, la dernière étape d'augmentation de production nécessite des infrastructures plus efficaces. Par ailleurs, des discussions sont

engagées entre les autorités congolaises et les responsables du Chemin de fer Congo-océan (CFCO) et du port autonome de Pointe-Noire pour trouver une solution provisoire, en attendant la construction d'un port minéralier et d'un chemin de fer, notamment. Le projet Mayoko-Moussondji, d'une superficie de 1 000 km², bénéficie

d'un accès sur l'ancienne voie ferrée de la Comilog, conduisant au port de Pointe-Noire. Les tests indiquent que le fer de Mayoko peut être traité de manière simple, pour devenir un premier produit commercialisable sur le marché mondial.

Quant à celui de Badondo, il est situé dans une région à fort potentiel de réserve, mais piétine en raison des difficultés d'accès. Congo Mining n'est pas seul à travailler dans cette forêt de la Sangha : les sociétés Core Mining (actuel Avima Fer) et Congo Iron explorent le fer, respectivement à Avima et Nabemba.

Répondant aux préoccupations de la société, Jean-Jacques Bouya a reconnu le problème d'infrastructures et a rassuré à John Wellborn que le gouvernement y réfléchissait. Entre-temps, les infrastructures existantes devront être renforcées pour supporter les tonnages annoncés. Le CFCO est en attente de dix locomotives neuves d'ici août ou septembre, qui pourraient dynamiser l'activité du chemin de fer.

« Dans le cadre de la mise en œuvre du partenariat public-privé, les entreprises font partie du deal du vaste chantier d'infrastructures. Certes, leur construction est du ressort du gouvernement, mais étant donné le coût élevé, la contribution de chacun s'avère nécessaire », a souligné Jean-Jacques Bouya.

Nancy France Loutoumba

COMMUNE DE BRAZZAVILLE

MAIRIE
CABINET

Appel à candidatures

La Mairie de Brazzaville lance le présent appel à candidatures pour la sélection des chauffeurs pour le transport public des personnes dans la ville de Brazzaville.

Les conditions de candidature sont les suivantes :

- 1- Être de nationalité congolaise
- 2- Être âgé de 21 ans au moins et de 40 ans au plus
- 3- Sexe : hommes/femmes
- 4- Être titulaire d'un permis de conduire des catégories B, C, et D.

La composition du dossier de candidature est la suivante :

- 1- Une (01) copie d'acte de naissance
- 2- Un (01) certificat de nationalité
- 3- Un (01) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois
- 4- Un (01) certificat médical délivré par un médecin agréé
- 5- Une (01) copie de permis de conduire
- 6- Deux (02) photographies de format d'identité
- 7- Une (01) demande manuscrite adressée à Monsieur le Maire de Brazzaville.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 16 juin 2014, à 14 heures au cabinet de Monsieur le Maire de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 28 mai 2014
Le Maire de Brazzaville,

Hugues NGOUELONDELE./-



« Demain se prépare aujourd'hui »

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU

Etablissement scolaire privé

PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT

00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07

www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com

www.institut-st-francois-brazza.com



JOURNÉE DES PORTES OUVERTES SAMEDI 07 JUIN 2014

De 10h00 à 16h00

Informations et visites guidées

**Venez nombreux visiter notre école
et vous renseigner sur les inscriptions!**

DATES DES TESTS D'ADMISSION		DATES DE RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015
Samedi 28 juin 2014	Samedi 13 septembre 2014	Collège : Lundi 15 septembre 2014 Lycée : Mardi 16 septembre 2014 Primaire : Jeudi 18 septembre 2014
Vendredi 04 juillet 2014	Samedi 20 septembre 2014	
Samedi 23 août 2014	Samedi 27 septembre 2014	
Samedi 30 août 2014	Samedi 04 octobre 2014	
Samedi 06 septembre 2014	Samedi 11 octobre 2014	

CONFÉRENCE SCIENTIFIQUE

Un débat sur l'innovation

Les étudiants et le personnel de l'École supérieure de gestion d'administration des entreprises (ESGAE), dirigée par le Pr. Roger Armand Makany, ont été édifiés, le 30 mai, sur le thème « Innovation, développement durable et économie ».

Animée par le Pr. Olivier Gaussens, cette conférence a permis de décrypter certains termes économiques et scientifiques. Parallèlement ont été organisées la cérémonie de remise des prix aux meilleurs étudiants du premier semestre et l'exposition des ouvrages offerts par l'Institut Poitier, en France. Le débat s'est déroulé entre les étudiants, le personnel de l'école et l'acteur principal Olivier Gaussens. L'orateur a circonscrit sa communication sur la définition des concepts du thème ; l'examen des modèles économiques ; l'innovation et les valeurs sociales ; le développement des nouveaux modèles économiques ainsi que le diagnostic et l'évaluation des nouveaux modèles. D'après le Pr. Olivier Gaussens, le développement de nouveaux modèles économiques a pour vocation de surmonter les contradictions par des démarches d'innovation durable. L'économie circulaire obéit à la transformation des matières premières ; à la valorisation et la limitation des déchets. Le diagnostic et l'évaluation des nouveaux modèles nécessitent l'analyse du processus d'innovation et la transformation des connaissances individuelles collectives. Les interrogations ont porté sur la notion du développement durable et de l'économie verte, le business model et la mesurabilité de l'innovation. À ces questions, le Pr. Olivier Gaussens a répondu en expliquant que le développement durable renvoyait à l'innovation tandis que l'économie verte renvoie à l'aspect environnemental.

Lydie Gisèle Oko

AFFAIRES FONCIÈRES

Le Pnud disposé à accompagner le gouvernement congolais

Le sujet a dominé la rencontre que le nouveau représentant-résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah, a eu le 3 juin à Brazzaville, avec le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabilia. Cette visite de courtoisie a permis au nouveau coordonnateur-résident du Système des Nations unies au Congo de réitérer son engagement en faveur de la

République du Congo, notamment concernant l'accompagnement de la politique nationale de gestion foncière ainsi que la réglementation en vigueur dans le pays. Anthony Kwaku Ohemeng-Boamah a, par exemple, ciblé la campagne de sensibilisation des citoyens afin de leur permettre de respecter les lois et règlements existants. Les autres aspects concernent la préparation des documents et leur mise en œuvre.

Parfait Wilfried Douniama

ÉNAM

Les étudiants handicapés en difficulté

Gravir les marches de l'École nationale d'administration et de magistrature (Enam) est une épreuve de plus pour les apprenants à mobilité réduite.



Un apprenant à mobilité réduite soumis à un exercice difficile

Cette situation s'explique par des salles de cours qui sont situées au deuxième étage et au-delà. Une douzaine d'étudiants handicapés de l'École nationale d'administration et de magistrature effectuent quotidiennement un véritable parcours du combattant pour suivre les cours dispensés dans des salles difficiles d'accès classe. Quand des salles sont vacantes au deuxième niveau, les étudiants valides s'y précipitent pour occuper les places. Les handicapés peinent à disposer d'un espace pour travailler, ce qui impacte

négalement leur formation. Pour donner une chance égale à tous les étudiants, nombreux pensent qu'il serait judicieux d'installer des rampes afin de faciliter aux étudiants handicapés l'accès aux immeubles. L'autre solution consiste à équiper les bâtiments

d'un ascenseur. Ces solutions permettraient d'arrêter le calvaire auquel les étudiants handicapés sont quotidiennement soumis.

Rodolphe Gassayes Mouandza (stagiaire)

RADIO RURALE CONGOLAISE

Le travail des journalistes paralysé

La radio est plongée depuis deux semaines dans une crise due au non-paiement du personnel, selon les informations recueillies ce lundi 2 juin à Brazzaville.

Les journalistes, pigistes et autres agents s'impatientent et observent un régime de silence. L'on note à la Radio rurale congolaise, une longue période de non émission et une absence de service de gardiennage, ce qui a entraîné plusieurs vols de matériel de travail. « Cela fait aujourd'hui environ quatre ans que notre studio de production a encore des tissus qui pendent à cause d'une réfection inachevée de l'acoustique », nous a susurré un technicien. Alors que le mois de juin démarre, les journalistes évoluant au niveau de cette

structure n'ont pas encore perçu leurs salaires du mois de janvier 2014. « Nos émoluments ne nous parviennent que comme ça, avec beaucoup de retard. Quand d'autres perçoivent deux ou trois mois ailleurs, chez nous on dit toujours qu'il n'y a plus d'argent au trésor public », nous a confié un autre agent. La Radio rurale congolaise est sous la tutelle du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage. Elle a embauché beaucoup de décisionnaires et il s'avère que depuis 2002 jusqu'à ce jour, ces jour-

nalistes décisionnaires sont restés dans une situation administrative stationnaire, c'est-à-dire sans avancement et sans situation sociale assurée. Signalons par ailleurs qu'à Radio Brazzaville, la plate-forme syndicale sollicite des autorités l'observation des revendications du cahier des charges, dont les principales sont l'amélioration des conditions de travail et la dotation de cette structure en matériel technique adéquat (un studio moderne et des ordinateurs).

Fortuné Ibara

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SMILE-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

REPUBLICQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
AMBASSADE AU CONGO

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
THE EMBASSY IN CONGO

006 /C/ACB/PS1/14

26 MAY 2014

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des Camerounais établis au Congo, que les inscriptions sur les listes électorales biométriques se poursuivent à l'Ambassade du Cameroun tous les jours ouvrables de 8h à 16h.

Ainsi, tous les compatriotes ayant atteint la majorité électorale fixée à 20 ans, sont priés de bien vouloir venir s'inscrire sur les dites listes. Bien vouloir se munir obligatoirement de sa carte consulaire. Ceux n'ayant pas de carte consulaire peuvent se la faire établir sur place et s'inscrire dans la foulée.

Il convient de relever que l'opération de refonte biométrique des listes électorales prendra fin le 31 août 2014. /-

Avenue Bayardelle - BP 2136 Brazzaville - Tél: +242 01 223 0081 - E-mail: ambascambrazzaville@yahoo.fr

L'Ambassadeur
Dr KOMIDOR NJIMOLUH. H



Adjoint au chef service conservation communautaire (H/F)

Contexte :

Le Parc National d'Odzala Kokoua (PNOK), situé au nord-ouest de la République du Congo, couvre une superficie de 1.354.600 hectares et comprend plus de 100 clairières, des populations de gorilles et d'éléphants. Depuis 2011, le PNOK est géré par la Fondation Odzala Kokoua, organisation créée suite à l'accord de partenariat signé entre African Parks et le Gouvernement du Congo pour le financement et la gestion durable de ce Parc durant une période de 25 ans.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui à la surveillance et à la valorisation du Parc National d'Odzala Kokoua financé par l'Union Européenne, la Fondation Odzala Kokoua, disposant des structures opérationnelles (Conseil d'Administration et Unité de gestion) recherche Un(1) Adjoint au chef service conservation communautaire.

Lieu d'affectation :

Quartier Général du Parc à Mbomo

Missions

Sous la supervision générale du Directeur du Parc et la supervision directe du chef de service conservation communautaire, le titulaire du poste exécutera les tâches suivantes :

- Elaborer les plans stratégiques et les programmes d'activités ;
- Contacter régulièrement les communautés aux alentours du Parc ;
- Développer les initiatives socio-économiques pilotes pour la zone ;
- Renforcer les capacités des communautés locales, principalement dans les aspects techniques ;
- Assister les communautés dans la mise en œuvre des projets du développement communautaire ;
- Suivre les projets de développement communautaires initiés et lancés ;
- Renforcer les capacités des animateurs communautaires en toute matière concernant les interactions et la collaboration avec la population locale ;
- Superviser les animateurs communautaires ;
- Tenir à jour un dossier sur les ressources et dynamiques communautaires dans la zone ;
- Elaborer les rapports d'activités à la fin de chaque mois,

trimestre et année ;

- Exécuter toutes autres tâches données par le chef de service ou la Direction du Parc ;

Profil recherché

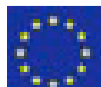
- Minimum Maitrise dans les domaines ci-après : Gestion de la faune, Ecologie végétale et animale, Agriculture, Science de l'environnement, Conservation communautaire, Développement socio économique, Biologie, et autres domaines similaires;
- Connaissance de l'agriculture tropical (inclus l'élevage) au Nord Congo ;
- Connaissance de la culture locale du Nord Congo ;
- Savoir mener des petits projets de recherche et des études de faisabilité ;
- Savoir mener des enquêtes socio-économiques ;
- Avoir des bonnes connaissances en informatique (Microsoft Word, Excel, Internet, logiciel pour faire des analyses statistiques) ;
- Expérience du travail social ;
- Être un bon communicateur ;
- Maitriser le Lingala ;
- Des langues autres que le Lingala parlé par les Communautés autour du Parc est un avantage ;
- Les candidatures des femmes sont encouragées.

Dossier de candidature

Les candidats intéressés par le présent avis de recrutement doivent fournir les dossiers comportant :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé ;
- Copies certifiées des diplômes ;
- Copies des attestations de travail des différentes postes occupées.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au plus tard le 14 Juin 2014 au bureau de la Fondation Odzala-Kokoua à Brazzaville sis 227, rue Campel, ravin du Tchad, plateau centre-ville Brazzaville ou au bureau du Parc National d'Odzala-Kokoua à Mbomo ou à nos bureaux de Makoua, sis en face de la Station Service ou encore adressés à l'adresse mail suivante : oliviar@african-parks.org NB : seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour les interviews. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.



ENVIRONNEMENT

Vers une gestion rationnelle des produits chimiques dangereux

Le ministère de l'Environnement et du Tourisme a organisé du 28 au 30 mai à Brazzaville, en partenariat avec la représentation nationale de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), l'atelier de lancement et de formation sur l'inventaire de nouveaux Polluants organiques persistants (POP).

Le séminaire qui a réuni les principales parties prenantes à la gestion des produits chimiques notamment les administrations publiques, le secteur privé et la société civile, s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Activités habilitantes relatives à l'examen et à l'actualisation du plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les POP en République du Congo ».

Présidant la cérémonie, le conseiller administratif et juridique du ministre de l'Environnement, Hygin Bellarmin Elenga, a rappelé que la gestion de l'environnement était devenue l'une des principales préoccupations mondiales depuis quelques années. Elle représente, a-t-il ajouté, l'un des trois piliers du développement durable ; objectif que s'est engagé à atteindre le Congo. « Les produits chimiques sont abondamment utilisés dans notre pays, dans différents secteurs : la lutte phytosanitaire dans l'agriculture, la préparation des boues de forage dans le secteur minier et pétrolier, la fabrication des produits dans l'industrie chimique en industrie forestière, notamment dans le traitement du bois. Ils sont contenus égale-

ment dans le cadre du Fonds de l'environnement mondial (FEM). Le but étant de parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques dangereux notamment des POP.

Appuyer le Congo dans la conduite des activités habilitantes

Rappelant les actions de l'Onudi, le représentant de cette institution spécialisée des Nations unies, François Ngassaky, a indiqué qu'elle a développé et mis en œuvre plusieurs projets et programmes relevant des trois thématiques prioritaires au Congo.

Le programme pays en cours de validation portera, a-t-il rappelé, sur le développement industriel, à travers la mise en place d'une politique industrielle et le renforcement des capacités productives et commerciales ; la promotion des PME ; l'environnement et le développement durable.

« Le présent atelier s'inscrit dans le cadre de la composante 3 du programme pays qui vise à appuyer le Congo dans la conduite des activités habilitantes relatives à l'examen et à l'actualisation du Plan national de mise en œuvre de la Convention de Stockholm sur les POPs, tout en développant les compétences techniques et l'expertise de l'ensemble des parties prenantes, en particulier lors des travaux d'inventaire », a indiqué François Ngassaky. Selon le point focal de la Convention de Bamako sur le contrôle des mouvements transfrontaliers des déchets dangereux et leur élimination, Joseph Ganongo, la Convention de Stockholm a évolué avec l'introduction dans son annexe des nouvelles substances. « Au Congo, ces nouvelles substances ne sont pas inventoriées, il est donc temps de le faire. Nous nous attendons à la mise en œuvre de cette Convention qui a pour objectif de préserver l'environnement et la santé humaine des POPs qui sont des substances chimiques très toxiques. De même, nous nous attendons à assainir notre environnement au niveau national à travers des actions qui vont être programmées dans le nouveau plan national », a expliqué l'ancien point focal de la Convention de Stockholm.

Rappelons que le premier Plan national de mise en œuvre de cette convention a été élaboré en 2005.

Parfait Wilfried Douniama

La problématique de la gestion des déchets préoccupe le gouvernement

Le ministre congolais du Tourisme et de l'Environnement, Josué Rodrigue Ngouonimba, l'a déclaré à l'orée de la célébration de la 42e Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, sur le thème : « Élevez votre voix, non le niveau de la mer »

« En dépit des efforts déployés en matière de gestion durable de l'environnement, notre pays reste encore confronté à la problématique de la gestion des déchets de manière générale. Les efforts engagés en matière d'éducation et de sensibilisation aux questions environnementales méritent d'être renforcés à travers l'élaboration et la mise en œuvre de programmes appropriés, dans l'optique de promouvoir la citoyenneté environnementale, gage d'une gestion durable de l'environnement. Ensemble, œuvrons pour la promotion de la gestion durable de l'environnement dans notre pays et contribuons à la préservation des écosystèmes marins et littoraux »

Le ministre du Tourisme et de l'Environnement a précisé qu'un accent particulier avait été mis sur l'éducation, l'information et la sensibilisation des populations sur les questions liées à la protection de l'environnement et sur l'encouragement à la prise d'actions

positives vis-à-vis de l'environnement, tenant compte notamment des impacts négatifs dus au réchauffement de la planète.

Lorsque la température globale augmente, les océans occupent plus d'espace, car le niveau de la mer augmente en raison de la fonte des glaciers. Dès lors, les communautés côtières de tous les pays sont menacées d'inondations et de tempêtes. La communauté internationale de son côté s'efforce de trouver des solutions pour faire face à ce défi, à travers des négociations. C'est d'ailleurs ce qui justifie la tenue de plusieurs rencontres internationales.

À propos du thème retenu cette année...

Le ministre a indiqué que le choix de ce thème est lié à la décision Nations Unies de faire de 2014 l'année internationale des petits États insulaires en développement. « L'année internationale des petits États insulaires en développement des Nations unies intervient, en effet, à un moment important dans l'évolution du processus international sur le changement climatique. Ces petits États insulaires sont les plus exposés aux effets des changements climatiques, notamment l'élévation du niveau de la mer qui risque de compromettre leur survie et de réduire leurs moyens de subsistance. » À travers

ce thème, il s'agit en effet pour la communauté internationale d'aider ces États à faire face aux effets des changements climatiques.

Le ministre Josué Rodrigue Ngouonimba a profité de l'occasion pour interpellé les Congolais à entreprendre des actions pour une meilleure protection de l'environnement. Car, le Congo a-t-il ajouté, n'est pas à l'abri de ces phénomènes. Il a cité entre autres phénomènes que connaît le Congo de manière récurrente : les inondations ; l'érosion côtière ; le réchauffement de la terre ; le changement des cycles agricoles, etc.

Le gouvernement de la République, a-t-il poursuivi, reste préoccupé par la protection de l'environnement. C'est dans ce cadre qu'il a procédé à la révision de la loi n°003/91 du 23 avril 1991 afin de prendre en compte les nouvelles thématiques émergentes telles que l'économie verte, le développement durable, la biosécurité, etc.

Par ailleurs, la systématisation des études d'impact environnemental et social pour les projets susceptibles d'avoir des effets significatifs sur la santé humaine et l'environnement porte ses fruits ; la plupart des projets mis en œuvre au Congo, notamment dans les secteurs minier, industriel et des infrastructures, tiennent désormais compte de cet impératif.

Bruno Okokana

ASSOCIATION « EKONGO PLATEAUX »

Le bureau de Brazzaville suspendu pour « incompétence »

L'instance dirigeante de cette association, créée par des natifs du département des Plateaux, a été suspendue par le conseil départemental avant la mise en place d'un nouveau bureau dans un délai d'un mois.

Élus pour un mandat de trois ans, les membres du bureau de Brazzaville de l'association Ekongo Plateaux viennent d'être démis de leurs fonctions après seulement un an d'activités. Seul le président de la section, Gustave Koa, a échappé à ce naufrage grâce aux documents fondamentaux de l'organisation qui stipulent que le président ne peut être suspendu que

par l'assemblée. Secondé par Jean-Claude Oyandza, Gustave Koa est désormais porté à la tête d'une commission de six personnes mise en place à l'issue de ces assises.

« Le secrétariat a un mandat de trois ans. Après un exercice d'une année et demie, nous avons constaté qu'il brillait par son incompétence. Nous avons appliqué l'article 48 de notre règlement intérieur qui stipule qu'en cas de défaillance du secrétariat, le conseil a mandat soit de le remanier, soit de le déclarer inopérant. Partant de cet article, nous avons décidé qu'il était opportun de le déclarer inopérant », a expliqué le

rapporteur adjoint de la commission, Célestin Ngolo.

Selon lui, le conseil a suspendu le bureau de la section de Brazzaville pour des fautes graves parmi lesquelles la non-participation aux cotisations et aux activités organisées pendant une année. Après analyse du rapport d'activités présenté par le président de la section, le conseil a jugé préférable, a-t-il ajouté, de suspendre le bureau et de mettre en place une commission qui gère des affaires courantes pour un mandat d'un mois avant de convoquer un conseil pour mettre en place le secrétariat de la section.

P.W.D.

« Au Congo, ces nouvelles substances ne sont pas inventoriées, il est donc temps de le faire. Nous nous attendons à la mise en œuvre de cette Convention qui a pour objectif de préserver l'environnement et la santé humaine des POPs qui sont des substances chimiques très toxiques. De même, nous nous attendons à assainir notre environnement au niveau national à travers des actions qui vont être programmées dans le nouveau plan national »

ment dans de nombreux équipements importés dans notre pays. Ces produits sont importés généralement sans autorisation de l'administration de l'environnement », a indiqué le représentant du gouvernement. En effet, conscient du fait que les impacts de l'utilisation des produits chimiques sont souvent mal connus par les populations, le ministère en charge de l'Environnement a soumis à l'Onudi, une demande de financement dans le



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

une grande amitié se tisse une grande nation se hisse



Aujourd'hui, warid et airtel s'unissent pour former le plus grand réseau d'amis au Congo.

Ensemble, nous sommes plus performants, nous voyons l'avenir encore plus grand. Cette union scelle une amitié profitable et durable pour tous nos clients, collaborateurs et partenaires. En formant un réseau plus fort et plus innovant, vous profitez de nombreux avantages : d'un cercle d'amis plus important, d'une couverture réseau plus large, de l'internet 3.75G, des services de paiement par téléphone, du service client 24h/24 et d'un réseau unique dans 17 pays d'Afrique.

Célébrons plus de 2,6 millions d'amis.



WARID

Pour plus d'infos,
appelez le 123 (abonnés warid) ou le 121 (abonnés airtel).



airtel

ITALIE

Les missionnaires libérés au Cameroun sont arrivés

Les deux prêtres travaillaient à Maroua-Mokolo, à l'extrême-nord du Cameroun, où la secte nigérienne de Boko Haram les avait enlevés en avril.

« Nous avons été bien traités. Nous n'avons subi aucune violence, nous avons été relativement bien nourris », telles ont été les premières déclarations du père Giampaolo Marta à son arrivée à l'aéroport militaire italien de Ciampino mardi soir. Avec son compatriote, le père Gianantonio Allegri, et la religieuse canadienne, sœur Gilberte Bussière, il fait partie des trois religieux catholiques enlevés dans le nord du Cameroun le 4 avril dernier par la secte islamiste nigérienne Boko Haram. Leur libération est intervenue dimanche. Des voix ont fait état du versement d'une rançon par le gouvernement camerounais pour obtenir cette issue positive, saluée aussi bien par le Vatican que par la Vénétie, la région de départ des deux prêtres italiens.

Les deux missionnaires italiens ont raconté s'être mutuellement soutenus durant leurs trois mois aux mains des islamistes. Ils ont été détenus dans un espace d'environ 200 m², en pleine forêt du côté nigérien de la frontière. Ce mercredi, les deux hommes de Dieu ont été entendus par la procure de Rome qui a déposé une plainte contre X pour enlèvement à des fins terroristes. Ils gagneront ensuite leur diocèse de Vicence, au nord de l'Italie. La sœur canadienne est quant à elle restée quelques jours à Yaoundé pour une visite médicale, normale dans une telle circonstance. L'Italie clôt ainsi une page qui a failli tourner à la polémique. Quelques heures avant la libération des deux missionnaires italiens (mais peut-être étaient-ils déjà libérés, vu la grande discrétion qui entoure ce genre d'opération), Luca Zaia, président de la région de Vénétie, avait accusé le gouvernement italien de ne pas en faire assez pour obtenir la libération de ses deux citoyens. Marquant son impatience, il avait pris vigoureusement à partie la Farnesina, le ministère des Affaires étrangères, accusé d'inertie.

« Il est normal, avait-il soutenu, que la communauté ecclésiale se resserre en prière autour de l'évêque [de Maroua-Mokolo au Cameroun, Mgr Bruno Ateba - NDLR]. Mais la Farnesina doit accomplir aussi des pas plus décisifs vers les autorités africaines pour mettre fin à cette affaire incroyable et aider nos missionnaires qui sont venus sur ces terres par amour et par extraordinaire générosité, des gestes qui reçoivent une telle récompense ! » Impatience compréhensible, mais vite oubliée, puisque les deux missionnaires ont été accueillis au bas de l'avion Falcon qui les a ramenés de Yaoundé par les ministres italiens des Affaires étrangères, Federica Mogherini, et de l'Intérieur, Angelino Alfano.

La secte islamiste Boko Haram à l'origine de leur enlèvement est aussi l'auteur du rapt de 219 lycéennes nigériennes de la ville de Chibok, toujours en avril. Elle avait aussi revendiqué l'enlèvement d'un prêtre français œuvrant au nord du Cameroun, le père Georges Vandenbeusch, libéré après trois mois de captivité après, là aussi, une forte implication militaire (et financière ?) du gouvernement camerounais. Dimanche, au Vatican, le père Federico Lombardi, porte-parole du pape, a réclamé la libération de « toutes les autres innocentes personnes qui restent victimes de kidnappings inacceptables dans diverses régions de conflits ».

Lucien Mpama

Cécile Kyenge au jeu des questions-réponses

Sur une radio périphérique, l'Italo-Congolaise a répondu aux questions de curiosité et affiché sa volonté d'œuvrer pour une Italie multiculturelle.

Première femme d'origine africaine ministre de l'Intégration dans un gouvernement italien jusqu'à mars dernier, Cécile Kyenge-Kashetu a fait de l'audience, mercredi, sur une radio italienne. Pendant une heure, elle a répondu sur un ton décontracté à la plupart des questions que l'opinion de son pays se pose à son sujet. Si l'on met de côté sa trop grande prudence lorsque l'interrogatoire devenait direct, on peut dire que ce fut un exercice très plaisant pour tout le monde, pour le journaliste comme pour elle-même. Il n'y a pas longtemps encore, elle se plaignait de l'indifférence des médias à son endroit.

Non qu'elle revendiquât la une des journaux, mais pendant les dix mois où elle a fait partie du gouvernement Letta, son nom est régulièrement revenu dans les colonnes des journaux. Parce que les mouvements extrémistes et xénophobes avaient fait d'elle leur tête de turc, l'affublant de tous les épithètes. Puis vint la chute du gouvernement de M. Enrico Letta. Le nouveau Premier ministre italien ne la reprit pas dans son équipe. Même l'intitulé de son ministère ne semble plus entrer dans les préoccupations de la nouvelle équipe.

« Maintenant qu'on m'attaque davantage, les médias ne parlent plus de moi. » Des propos entendus d'elle en avril dernier. Cet oubli, apparemment, a été réparé (mais est-ce pour un bien ?), car mercredi 28 mai son passage à une émission de grande écoute a comblé bien des lacunes. Mais il a aussi donné à comprendre davantage la personnalité de cette ophtalmologue sortie de l'université catholique de Rome, ancienne élève à Lubumbashi, devenue célèbre en Italie surtout pour les attaques virulentes dont elle a été l'objet. Aussi le feu roulant des questions réponses de mercredi n'a-t-il pas dû déplaire à grand monde. D'autant que l'intervieweur ne s'est arrêté devant rien. Morceaux choisis au hasard.

- Au fait, ministre heu... honorable Cécile, comment faut-il prononcer votre nom : Kienje ?

- Non, il faut prononcer Kie-nyé.

- Vous venez d'être élue députée européenne. Fièrre ? Orgueilleuse ? Indiffé-

rente ?

- Fièrre, parce que près de 100 000 personnes ont voté pour moi !

- Et elles ont toutes réussi à écrire correctement votre nom ? Il n'y a pas eu de cas d'invalidation pour erreur dans le nom ?

- Il y en a eu, sans doute. Mais au final, cela fait chaud au cœur de savoir que plus de 90 000 d'entre eux ont fait le choix de mon nom, et donc de mon combat.

Puis le journaliste va au plus serré, lui demandant des prises de position un peu moins convenues :

- Aujourd'hui, les 31 enfants adoptés en RD-Congo sont arrivés en Italie. Vous ne trouvez pas indécent que la ministre de la Réforme qui les a accompagnés depuis Kinshasa s'affiche

« Il ne faut pas mélanger les émotions personnelles avec les missions institutionnelles »

devant la presse avec eux, montrant des tresses comme si c'était juste pour la photo ?

- Non, c'est bien comme ça, c'est l'aboutissement d'un long processus.

- Mais vous auriez très certainement voulu être dans l'avion pour les ramener en Italie, non ?

- Non. Il ne faut pas mélanger les émotions personnelles avec les missions institutionnelles.

Le journaliste insiste encore, pour lui arracher des prises de position plus osées. Et il lui pose la question que tout le monde se pose :

- Pourquoi (le Premier ministre) Matteo Renzi ne vous a-t-il pas retenu dans son gouvernement ?

- Oh ! il a sa manière de faire...

- Oui, mais tout de même, ne pas retener même le ministère de l'Intégration, c'est une mauvaise chose selon vous ? Allez, lâchez-vous un peu : après tout, vous ne risquez rien maintenant que vous avez l'immunité parlementaire !

- (rire) Le thème de l'intégration reste

dans l'action gouvernementale malgré la manière de le dire.

- Pensez-vous que l'Italie est un pays raciste ?

- Je ne dirai pas cela, mais il y a des formations politiques qui sont loin d'avoir la culture de la tolérance et de la confrontation pacifique avec la différence.

- Vous voulez parler de la Ligue du Nord ?

- Je veux parler de tous ceux qui ne tolèrent pas le débat contradictoire.

- Qui préférez-vous de Bossi, Salvini et Borghesio (membres du parti xénophobe de la Ligue du Nord, NDLR) : qui est le moins mauvais ?

- (rire) Vous n'avez que ces noms-là ? Vous n'en auriez pas d'autres ?

L'interview, entrecoupée par des annonces publicitaires et même des flashes d'information, se poursuit. Le journaliste serre toujours au plus près, et l'ancienne ministre se défille toujours :

- Maintenant que vous êtes députée européenne, serrerez-vous la main à M. Borghesio qui vous avait traitée d'orang-outang ?

- Moi, je serre la main de tout le monde. Dans votre parti politique, le PD (Parti démocratique, NDLR), y a-t-il des racistes aussi, ou bien c'est une caractéristique des seuls partis de droite ?

- Je n'ai pas encore eu à me plaindre de l'attitude de mes camarades de parti...

- Au fait, que faut-il dire : homme de couleur, Noir, Africain ?

- Pourquoi homme ou femme de couleur ? De nous deux, il n'y a que vous qui puissiez être blanc, rouge, vert ou bleu suivant les émotions, pourquoi c'est moi qui serais femme de couleur ?

- Ah, oui, c'est vrai ! C'est votre avantage ! - Ce n'est pas un avantage ou un inconvénient ; je suis comme ça, c'est tout.

Et ce fut ainsi durant une heure. D'un côté un journaliste insistant, posant sa question parfois deux à trois reprises sous des angles différents, et de l'autre une Cécile Kyenge surtout préoccupée de ne pas tomber dans quelque faute.

Ce qui n'a pas empêché l'une des premières auditrices à réagir en direct, de la traiter d'ingrate hautaine qui ne savait pas gré à l'Italie de lui avoir offert sa chance et des avantages !

Lucien Mpama



Onduleur APC 650 VA



Prix : 55.000 TTC

Garantie 3 ans

Revendeur agréé acer

Promotion Spéciale



Cartouche HP 21 N/C

Prix : **13.500** TTC



Cartouche HP 122 N/C

Prix : **8.500** TTC

Imprimante tout-en-un HP Deskjet 1050

A 49.000 TTC



Spécificités

- * Impression, Numérisation, Copie
- * A4; A5; A6; B5; C5; C6; DL; Enveloppes; Cartes
- * 1 port USB 2.0 haut débit
- * Jusqu'à 16 ppm en noir, 10 ppm en couleur
- * Garantie 1 an

Av. Alphonse Fondere, Immeuble CNSS, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - info@terratech-cg.com - www.terratech-cg.com



EXPOSITION UNIVERSELLE DE MILAN

Nicolo' Tassoni souhaite une présence remarquable du Congo

À l'occasion de la fête nationale italienne, célébrée le 2 juin chaque année, l'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolo' Tassoni, a invité les Congolais à se rendre massivement à Milan en Italie afin de participer à l'exposition universelle prévue pour 2015.

« L'exposition universelle de Milan compte totaliser plus de 20 millions de visiteurs. J'espère d'ores et déjà compter de nombreux Congolais et je suis sûr que le pavillon du Congo sera un excellent miroir du Congo », a déclaré Nicolo' Tassoni devant ses invités

L'exposition universelle de Milan se déroulera du 1^{er} mai au 31 octobre 2015. Pour lui, ce sera un lieu d'échanges et de brassage de cultures. Il a, par ailleurs, salué l'adhésion du gouvernement congolais à cet événement. Le diplomate italien a également salué l'excellence des relations bilatérales et l'amitié italo-congolaise qui existent entre son pays et le Congo. Il a, par ailleurs, rappelé quelques faits qui ont renforcé cette coopération au cours de cette année. Parmi les événements marquants sur le plan bilatéral, a-t-il rappelé, il y a eu le 30^e Groupe naval de la marine italienne au Port de Pointe-Noire et qui a été bien accueilli par les autorités congolaises. En 2014, a ajouté Nicolo' Tassoni, le chef d'état-major de la marine congolaise a effectué une visite en Italie. Le diplomate italien a rappelé que ces deux événements ont ouvert d'importants domaines de coopération entre le Congo et l'Italie. Nicolo' Tassoni souhaite également



L'ambassadeur Nicolo' Tassoni (à gauche) et le ministre Rodolphe Adada

voir son pays et le Congo renforcer leurs liens de coopération dans le domaine économique. L'ambassadeur a également évoqué les accords passés entre ENI, une entreprise italienne d'exploitation pétrolière basée à Pointe-Noire, et le gouvernement congolais. « En même temps, je cite avec satisfaction les grands projets dans le secteur du développement urbain qui sont entrés en

2014 dans leur phase de réalisation concrète », a conclu Nicolo' Tassoni. Le gouvernement congolais était fortement représenté à cette cérémonie d'amitié, notamment par le ministre d'État Rodolphe Adada, et les ministres Alain Akouala Atipault, Bruno Jean Richard Itoua, Gilbert Mokoki et Raphaël Mokoko.

Tiras Andang

L'AFRIQUE EN BREF

Égypte : Abdel Fattah Al-Sissi élu président de la République avec 96,9% de voix

L'ex-chef de l'armée Abdel Fattah Al-Sissi, qui dirige de facto l'Égypte depuis qu'il a destitué l'islamiste Mohamed Morsi il y a onze mois, a été élu président avec 96,9% des suffrages, a annoncé mardi la commission électorale nationale. Le maréchal, qui a pris sa retraite de l'armée pour pouvoir se présenter à la présidentielle des 26, 27 et 28 juin, a recueilli 23 780 104 suffrages contre 757 511 pour son unique rival, le leader de la gauche Hamdeen Sabbahi. Le gouvernement intérimaire installé par Abdel Al Sissi avait éliminé de la scène politique le principal mouvement d'opposition, la confrérie islamiste des Frères musulmans.

Élections générales au Burundi : la communauté internationale dénonce des entraves aux libertés

L'envoyée spéciale de l'ONU Mary Robinson, le représentant spécial de l'Union africaine Boubacar Diarra, le coordinateur spécial de l'Union européenne Koen Vervaeke et l'envoyé spécial américain Russ Feingold ont rencontré, le week-end passé, le président burundais à Bujumbura. Dans leur communiqué commun, ces diplomates se sont dits « très préoccupés par les restrictions de l'espace politique et des libertés civiles qui entravent les activités de l'opposition, de la société civile et des médias, à l'approche des élections de 2015 ». Ils ont dénoncé des mesures visant à entraver le processus électoral et à empêcher la pleine participation de toutes les parties prenantes, au risque de remettre en cause les progrès ayant permis au Burundi de surmonter une histoire faite de conflits. Le porte-parole adjoint du président burundais, Gervais Abayeho, a balayé ces critiques d'un revers de la main, en assurant que les libertés civiles et politiques étaient respectées dans le pays, dans le cadre de la loi.

Niger : vingt-six militants de l'opposition libérés

Vingt-six des trente-deux militants de l'opposition ont été libérés le 3 juin, après avoir été entendus par le juge d'instruction. Seules six personnes ont été placées sous mandat de dépôt et incarcérées. Sur place, la tension est tombée d'un cran. Toute la journée, les trente-deux militants de l'opposition et leurs avocats ont défilé dans le bureau du juge du troisième cabinet du tribunal de grande instance de Niamey. Un à un, le juge leur a notifié l'unique chef d'accusation, à savoir : complot contre l'autorité de l'État, un crime passible de plus de dix ans d'emprisonnement.

Libye : vingt et un morts dans des combats à Benghazi

Deux semaines après le début de l'opération « antiterroriste » lancée par ce général dissident Khalifa Haftar, les affrontements de lundi ont fait au moins 21 morts, dont 11 militaires, et 112 blessés, selon un bilan fourni par des hôpitaux de la ville. Un ambulancier, un étudiant et une femme figurent parmi les victimes civiles. Il s'agit des affrontements les plus violents depuis ceux du 16 mai, lorsque le général Haftar avait lancé une offensive destinée, selon lui, à éradiquer les « groupes terroristes » implantés dans l'est du pays, faisant au moins 76 morts. Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, les autorités de transition n'ont pu rétablir l'ordre dans le pays, plongé dans le chaos et sous la coupe des milices.

T.A.

AIRFRANCE

FRANCE IS IN THE AIR



PARIS DONNE DES AILES
7 VOLS PAR SEMAINE

KWENDA VUTUKA À PARTIR DE

609 000 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM AIRFRANCE.CG

Au départ de Pointe-Noire, tarif toutes taxes comprises au 15/05/2014, hors frais de service, soumis à conditions et selon disponibilités. Offre disponible jusqu'au 20/06/2014. Envolez-vous à partir du 26/06/2014 pour un séjour de 7 jours minimum à 1 mois. Dernier retour le 03/08/2014. Renseignez-vous auprès d'Air France au (+242) 05 531 21 51, auprès de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg. Vol quotidien à partir du 21/06/2014.

CONGO -UA- MISCA

Le ministère congolais de la Défense réagit aux déclarations de Human Rights Watch

Dans un communiqué rendu public le 4 juin à Brazzaville, le ministre à la présidence de la République chargé de la Défense nationale s'est déclaré « solidaire de toute démarche concourant à la manifestation de la vérité ». Charles Richard Mondjo faisait allusion aux allégations de l'ONG américaine Human Rights Watch, selon lesquelles les soldats congolais de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (Misca) auraient enlevé, dans la maison d'un chef de milice anti-balaka, une dizaine de personnes disparues à ce jour.

« Le ministère de la Défense nationale ainsi que le gouvernement réaffirment la ferme volonté de la République du Congo de respecter et de faire respecter les droits humains dans toutes les circonstances de son engagement dans les opérations de soutien à la paix », stipule le communiqué. L'incident révélé par Human Rights Watch se serait produit à 80 km au nord de Bangui, « après l'attaque d'un véhicule des forces congolaises par des miliciens anti-balaka », précise l'ONG.

Le communiqué du ministère de la Défense du Congo rappelle, en attendant les conclusions de l'enquête ordonnée par l'Union africaine et la Misca, que « les soldats, gendarmes et policiers du contingent congolais en République centrafricaine, dont le comportement exemplaire est jusqu'ici apprécié de la communauté internationale et de la population du pays hôte, sont engagés sous le commandement de la Misca dans une mission sécuritaire et humanitaire difficile pour laquelle le Congo paye un lourd tribut y compris en vies humaines ». Les autorités congolaises se réservent le droit de « prendre les dispositions qui s'imposent » une fois l'enquête bouclée. Brazzaville réitère par ailleurs son engagement aux côtés de l'ONU, de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale en RCA.

Pour sa part, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, a indiqué dans une déclaration : « Sur la base des résultats de cette enquête, l'UA prendra les mesures qu'appellera la situation, conformément aux règles qui régissent le fonctionnement de la Misca. » Elle a salué le travail de la Misca, qui a « grandement contribué à l'amélioration de la situation sur le terrain, protégeant aussi bien la population civile que les ins-



Le contingent congolais de la MISCA compte plus de 800 hommes

titutions de la transition et les infrastructures clés du pays, et ce, dans des conditions particulièrement difficiles ». Elle a souligné en même temps « la politique de tolérance zéro de l'UA envers toute exaction contre la population civile ».

Engagé aux premières heures de la crise en Centrafrique, le Congo dispose d'un fort contingent de plus de 800 hommes dans ce pays, pratiquement l'un des plus importants de la Misca, après le désengagement du Tchad en début d'année. Il a perdu à ce jour treize soldats. La République du Congo assure en outre la présidence du comité de suivi des accords de Libreville, le président Denis Sassou N'Gusso étant le médiateur de la sous-région d'Afrique centrale sur la crise en Centrafrique.

Gankama N'Siah



FAUX FILTRES = VRAIS RISQUES

SEUL CFAO VOUS GARANTIT LES PIÈCES D'ORIGINE TOYOTA AUX MEILLEURS PRIX



ORIGINAL

1 Le manque de peinture sur la bague du filtre à huile

1

2 L'absence de "Made in Japan" et dans certains cas l'écriture "Use for Japanese car"

2

3 La typographie TOYOTA n'est pas respectée

3

CONTREFAÇON



Gardez votre véhicule en parfait état avec les pièces d'origine TOYOTA.



Pointe-Noire : 13 rue Côte Matève, Tél : 05 550 17 78 / 06 665 44 65
Brazzaville : bld Denis Sassou Nguesso, Tél : 05 504 93 33 / 06 665 14 39
www.cfaomotors-congo.com



VENDREDIS LITTÉRAIRES

L'Unéac met en place un comité exécutif

L'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Unéac) a initié « Les vendredis des arts et des lettres » en vue de promouvoir les œuvres de l'esprit et leurs auteurs dans les domaines de la littérature, des arts plastiques et des arts scéniques.



Une vue de la salle lors des vendredis littéraires à la préfectur

C'est lors de la tenue des vendredis littéraires, dans le cadre du rassemblement, de la protection et de la promotion des écrivains et artistes congolais membres de l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo (Unéac), que la note de service a été rendue publique à la préfecture de Brazzaville. Pour mener à bien cette activité, le président du Conseil culturel national de l'Unéac, Henri Djombo, a mis en place un comité exécutif dirigé par André Patient Bokiba.

Désormais réguliers, les vendredis littéraires ont consacré leur dernière réunion à la Semaine internationale de l'éducation artistique, célébrée pour la première fois au Congo. Parmi les axes liés à l'éducation artistique, il y a l'étude des œuvres d'art et le contact avec les œuvres d'art.

Le secrétaire général de la Commission nationale congolaise de l'UNESCO, Gabriel Boukoumaka, a, lors de ce focus, appelé les acteurs du secteur de l'enseignement à intégrer dans leurs programmes la formation à l'éducation artistique. Pour lui, la prise en compte de l'éducation artistique dans la formation des jeunes et des enfants devrait participer au renforcement de l'industrie culturelle, qui tarde à prendre son

envol au Congo.

L'urgence d'apprendre l'art aux jeunes Dans cette perspective, Gabriel Boukoumaka a souhaité que la célébration de la troisième Semaine internationale sur l'éducation artistique constitue un éveil pour les autorités, les jeunes et les enfants. Ceci, pour une prise de conscience collective des enjeux de l'éducation artistique dans la vie des jeunes, mais aussi pour le bien-être du Congo. « Il y a bien une éducation artistique qu'il faut enseigner au primaire, au collège, au lycée... Il faut apprendre l'art aux jeunes », a-t-il indiqué.

Notons que depuis 2001, l'UNESCO encourage les États membres à développer l'éducation artistique et à en faire un objectif majeur de la formation à l'école.

« Ce qui peut aider à la promotion et au renforcement des entités et valeurs culturelles et préserver des acquis culturels, c'est l'éducation artistique », a souligné Gabriel Boukoumaka. Et d'ajouter : « Le Congo a ratifié la convention sur la diversité culturelle pour éviter qu'une culture prime sur les autres, car la domination économique et industrielle, c'est la domination culturelle. »

La célébration a été animée par les groupes musicaux des écoles Camara-Laye et Joseph Perfection.

Composition du comité exécutif pour les vendredis littéraires

Président : André Patient Bokiba ;
Vice-président : Ramsès Bongolo ;
Rapporteur : Pierre Tsemou ;
Chargé des conférences : Mukala Kadima-Nzuji ;
Chargé des spectacles : Jean-Marie Bamoneka ;
Chargé de la communication et des relations publiques : José Cyr Ebina ;
Chargée des finances : Alfred Monique Ondzé ;
Chargé de l'animation et de la promotion, Alexis Bongo.

Ont été nommés comme conseillers : Motsé Akanati (éditions Métsio) ; Ngué Alanvo (Fédération des gens de lettres) ; Alphonse Mafoua (Fédération congolaise des artistes de scène) ; Bernard Owassa (Fédération des plasticiens congolais) ; Grégoire Léfouoba (auteur) ; Sylvestre Ossiala (auteur) ; Sidobé (Union des comédiens du Congo) ; Ken Tchiteya (fondation Calissa-Ikama).

Bruno Okokana

REMERCIEMENTS

L'honorable François Ondai-Akiera, Thierry Nougou et famille remercient parents, amis et connaissances notamment le ministre de la Culture et des arts Jean Claude Gakosso ; le commandant de la Garde républicaine Ngatsé Nianga Mbouala ; le directeur général de l'Onemo André Nyanga Élenga ; l'apôtre Émile Poho des Assemblées de Dieu du Congo de leur assistance multiforme suite au décès de leur mère, tante et grand-tante, Pauline Ngala Okandzé, inhumée le 24 mai à Brazzaville. Que tous trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.



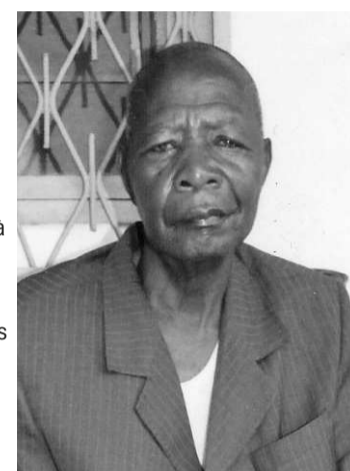
Communiqué de l'Ambassade de France à Brazzaville

L'ambassade de France porte à la connaissance du public qu'aucune des parcelles dont elle est propriétaire sur le site du DCM, Allée du Chaillu au Plateau – centre ville – n'est à vendre.

L'ambassade de France souhaite préciser également qu'elle est seule et légitime propriétaire de la parcelle dite « emprise du Colonel MORLAIX » située à l'adresse D69, Allée du Chaillu.

IN MEMORIAM

Tsolomon Dit Ngoumba, électricien au Dépêches de Brazzaville, la famille Mongo-Onouambi, la veuve Mouy née Nkama-Ampfombounou Pauline et les enfants Mouy annoncent aux parents, amis et connaissances que du 10 juin 2013 au 10 juin 2014, cela fait un an déjà que Feu Joseph Mouy, inspecteur du Travail retraité, nous a quitté. Veuillez trouver ici, l'expression de leurs vifs et sincères remerciements et que Dieu vous le rende au centuple. Que son âme repose en paix.



3 juin 2006 –
3 juin 2014
Voici 8 ans jour pour jour que le Seigneur a arraché à leur affection Maman Mbou Suzanne. Les familles Kouad, Niamas et Tsoumou prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.



SERVICES AUX BÉNÉFICIAIRES

Obtenir une licence ou un master par la
Formation Ouverte & À Distance



PLUS DE 80 DIPLÔMES PROPOSÉS DANS LES DISCIPLINES SUIVANTES :

- Éducation et formation
- Sciences humaines
- Médecine et santé publique
- Sciences de l'ingénieur
- Droit, économie et gestion
- Environnement et développement durable

DIPLÔMES DÉLIVRÉS DANS NOS UNIVERSITÉS MEMBRES :

- du Burkina Faso
- du Cameroun
- du Canada
- d'Égypte
- de France
- du Maroc
- du Liban
- de Madagascar
- du Sénégal
- de Tunisie

Liste complète
www.auf.org/formation-distance
www.foad.refer.org

AGENCE
UNIVERSITAIRE
DE LA FRANCOPHONIE

Pour plus d'informations :
foad@auf.org
ou flashez ce QR code



Coopération et expertise au service du développement des sociétés

Pointe-Noire Paris

3 vols par semaine

à partir de

550 000
Francs TTC*
Aller-retour

* Offre soumise à conditions



Offre valable
pour tout
voyage aller/retour
avant le **20 Juin**
2014

 **ECAir**
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com / e-mail: relationclients@flyecair.com

Suivez nos activités sur  

ARTS MARTIAUX

Encadrants techniques et compétiteurs de kurash en formation

L'association congolaise de kurash (ASCK) organise un stage dont l'objectif est d'élever le niveau pratique de ce sport de combat.

Les pratiquants de kurash seront sur le tatami, dans le cadre de ce stage, jusqu'au 13 juin prochain. Ils travailleront notamment sur la rapidité, la précision et la puissance dans l'exécution des techniques. Alors que les encadrants apprendront, entre autres, les techniques de préparation des athlètes à une compétition, la manière de diriger une séance d'entraînement. « Quatre-

« Quatre-vingt pour cent des techniques que je vais enseigner seront nouvelles. Le stage sera profitable aux pratiquants qui seront de la partie »



L'expert canadien à Brazzaville pour élever le niveau des pratiquants

vingt pour cent des techniques que je vais enseigner seront nouvelles. Le stage sera profitable aux pratiquants qui seront de la partie », a souligné l'expert canadien que l'ASCK a fait venir pour animer le stage.

Pour rappel, le kurash est un art martial né en Asie centrale. Il est composé à 90% des techniques du judo.

À la différence du sport de combat nippon, le kurash ne pratique pas l'immobilisation au sol et s'arrête aux mouvements de projection.

C'est d'ailleurs la raison qui pousse nombre de judokas à s'y intéresser pour combler leurs lacunes en matière de projection. Le stage leur sera profitable puisqu'il leur est également ouvert.

**Rominique Nerplat
Makaya**

HANDBALL

Ekembongo, une équipe féminine en création

Casimir Molongo Moncher compte sur le soutien des dirigeants, joueuses, jeunes entraîneurs et officiels pour la progression d'Ekembongo, une équipe féminine qu'il est en train de bâtir suivant les exigences de la haute compétition. L'initiative est de Blaise Mandzimba, président de l'ONG Sport et intégration sociale (SIS). Elle bénéficie du soutien d'autres mordus du handball. L'équipe a pour lieu d'entraînement le CEG Matsoua où, du lundi au vendredi de 16 heures à 18 heures, elle affûte ses armes avant de faire ses premières armes en compétitions nationales.

Casimir Molongo Moncher, rappelons-le, est l'artisan de création d'Association sportive Elfe Lumière (Asel) qu'il a fini par accompagner dans la cour des grandes équipes de handball congolais. Il avait créé cette équipe après avoir donné à l'Étoile du Congo dames plusieurs titres continentaux et nationaux. Sa préoccupation est de hisser cette nouvelle équipe à un niveau élevé.

James Golden Eloué

Kinshasa Brazzaville Connectées à tout notre Réseau

Kinshasa



NÉCROLOGIE

Mme Mayoma Thérèse, la veuve Samba née Nsikou Marie-Cécile, les enfants Nsikou et les enfants Samba ont le regret de vous faire part du décès de leur fille, sœur et mère Nsikou Diambou Angélique dit Mama Gique, le 1^{er} juin 2014. Décès survenu au CHU des suites d'une courte maladie. La famille invite amis et proches à participer à la veillée mortuaire qui a lieu à Bacongo, au n° 1 de la rue Félix Tchicaya (ex Lamy, derrière l'école primaire Nkéoua Joseph). Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Monsieur Rodrigue Ngoko et famille remercient sincèrement le Top Manager du Groupe Charden Farell ainsi que les parents, amis et connaissances pour le soutien multiforme suite au décès inopiné de M. Ngoko Moukembou Grégoire, rappelé à Dieu le 14 mai 2014 à Madingou, et mis en terre le 21 mai 2014 à Mouyondzi. Ainsi, que toutes les personnes du Congo et d'ailleurs qui ont partagé ce moment difficile avec nous trouvent ici notre marque de reconnaissance et l'expression de notre gratitude.



ECAir
Bienvenue chez vous

Contact: +243 851 851 851 (Kinshasa)
+ 242 065 09 05 09 (Congo) + 331 78 77 78 77 (France)
www.flyecair.com / relationclients@flyecair.com

PROCESSUS ÉLECTORAL

Un calendrier électoral global imposé à la Céni

Les envoyés spéciaux en séjour récent en RDC ont enjoint l'institution électorale à élaborer sans délai un calendrier électoral global reprenant toutes les consultations politiques. Et ce, y compris l'élection présidentielle et les législatives de 2016.

Les envoyés spéciaux internationaux pour la région des Grands lacs tiennent à un calendrier électoral global s'étendant jusqu'aux élections prévues en 2016. Ils ont exhorté la Céni à élaborer « sans délai » un « calendrier électoral global » reprenant toutes les consultations politiques. Et ce, y compris l'élection présidentielle et les législatives de 2016. C'est l'essentiel du message dont étaient porteurs l'envoyée spéciale des Nations unies pour la région des Grands lacs Mary Robinson, l'envoyé spécial du président Barack Obama pour la région des Grands lacs Russ Feingold, le représentant spécial de l'Union africaine Boubacar Diarra et le coordonnateur principal pour la région des Grands lacs de l'Union européenne Koen Vervaeke. La délégation à laquelle

s'est joint le chef de Mission onusienne en RDC Martin Köbler a, au cours de son séjour de deux jours (du 2 au 3 juin) dans la capitale congolaise, livré sa perception quant aux enjeux électoraux en édictant quelques principes. Concernant le cycle électoral en cours, Mary Robinson et ses collègues ont réaffirmé le principe des élections ouvertes à tous tout en promettant d'accompagner la RDC dans cette nouvelle aventure qui tient d'un challenge. Les envoyés spéciaux internationaux ont clairement indiqué à leurs différents interlocuteurs, en l'occurrence des officiels congolais à divers degrés, n'être pas venus en RDC pour donner des injonctions, mais bien pour suivre de près le processus électoral. Là-dessus, ils ont émis le vœu de voir lesdites élections refléter réellement la volonté des Congolais. L'appui technique est d'ores et déjà garanti pour permettre à la Céni de mener à bien sa mission. « *Entre-temps, nous verrons comment des élections locales seront organisées* », a commenté le coordonnateur de l'Union européenne pour les Grands lacs, Koen Vervaeke, lors du point de

presse tenu au terme de leur séjour à Kinshasa. Il a souligné que les élections étaient un moment très crucial pour le peuple congolais. Avec ses pairs, il a exprimé son souci de voir les prochaines élections se tenir dans un cadre consensuel pour garantir la transparence et la crédibilité.

Toutefois, le moment le plus important du séjour des diplomates de la communauté internationale en RDC aura été leur entrevue mardi avec le chef de l'État, Joseph Kabila, qui est resté constant dans sa prise de position exprimée le week-end dernier devant les ambassadeurs accrédités à Kinshasa, à savoir que la RDC était un pays souverain et qu'elle méritait d'être traitée comme tel. Résumant l'essentiel des entretiens qu'ils ont eus avec le président de la République, les envoyés spéciaux ont, au cours de leur point de presse, martelé de nouveau sur l'exigence de ne pas rallonger le mandat présidentiel conformément à la Constitution. Aucun communiqué n'a sanctionné ces entretiens qui ont eu pour cadre le Palais de la Nation.

Alain Diasso

Tirs croisés sur le calendrier électoral

Paris, Bruxelles, Washington et Berlin auraient souhaité que la Cénie publie un calendrier électoral global.

La publication du calendrier électoral par la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a été suivie des réactions au sein de la classe politique congolaise.

L'opposition politique et la société civile n'ont pas hésité à manifester leur désapprobation vis-à-vis de ce calendrier qui ne répond pas aux exigences de l'heure. Ils auraient souhaité, d'une part, que la Céni commence par les élections provinciales plus tôt que les locales, et de l'autre, qu'elle attende la réponse de l'Assemblée nationale sur la feuille de route, une attitude qui cacherait bien le fonds du problème. Cette fièvre aurait gagné plusieurs pays de l'Union européenne.

Aux dernières nouvelles, l'opposition congolaise serait toujours hantée par l'idée d'une modification de la Constitution qu'elle ne veut pas avaliser.

Dans ce sens, le calendrier de la Céni ne servirait que de prétexte pour justifier le report des législatives et de la présidentielle.

La question de la fin du mandat du président de la République, Joseph Kabila Kabange, préoccupe au chef les esprits des leaders de l'opposition. Elle ne cesse de lancer des cris de détresse vers la communauté internationale pour qu'elle s'implique définitivement dans ce dossier et la sauce semble tenir. L'absence des réactions de la communauté internationale au calendrier électoral est un indice de taille sur la position des grandes capitales mondiales.

Paris, Bruxelles, Washington et Berlin auraient souhaité que la commission électorale publie un calendrier électoral global qui commencerait par les locales pour terminer par la présidentielle. L'actuel calendrier n'est certainement pas du goût des grandes nations.

Cependant, leur apport financier à l'ensemble du processus électoral

congolais n'est pas pour autant remis en cause.

On apprend, des sources crédibles, que le président de la Céni, l'abbé apollinaire Malumalu, est déterminé à vider les arriérés électoraux au cours de ce cycle électoral. Le difficile pari d'organiser des élections municipales, urbaines et locales ne semble pas lui confisquer son légendaire zèle. Il met les bouchées doubles pour donner au pays ses premières élections locales depuis plus de 20 ans.

Pour l'heure, elle ne peut que compter que sur le soutien de la majorité présidentielle et de quelques associations de la société civile. Pour l'heure, les minutes s'égrainent et nul n'y prend garde. À une année des municipales, urbaines et locales, la controverse autour du calendrier de la Céni bat encore son plein. Très peu de personnes semblent avoir saisi la portée de ces scrutins sur la suite du processus électoral.

Jeannot Kayuba

Quand Mobutu réveille des nostalgiques à la Ligue du Nord

Un membre du parti xénophobe italien garde un souvenir radieux de l'ancien président

On peut s'attendre à beaucoup de choses de la part de Mario Borghezio, mais pas à ça. Grand dirigeant du parti xénophobe italien de la Ligue du Nord, élu récemment député européen, l'homme est passé à la postérité dans la diaspora africaine d'Italie en assénant un jour que la ministre Cécile Kyenge Kashetu, première Italo-Congolaise à occuper un poste ministériel dans la péninsule, ressemblait à un orang-outan. Pas moins. Le propos avait fait des vagues. Son propre parti les avait récusés. Les autres formations avaient condamné des mots abjects. Lui-même avait dû présenter des excuses et tendre la main à l'offensée. Devant caméra.

Puis, jeudi dernier, il a été invité d'une émission dont notre journal a parlé, puisque la veille, elle avait donné la parole précisément à Mme Kyenge Kashetu.

Le journaliste lui avait d'ailleurs posé la question de savoir si, maintenant que son pourfendeur et elle-même devaient s'asseoir sur le même banc au Parlement européen, elle accepterait de serrer la main de Borghezio. L'ancien ministre avait répondu qu'elle ne gardait pas de rancœur personnelle aux gens, son combat se situant au niveau des idées.

En Italie, une règle tacite veut que les médias pratiquent ce qu'on désigne par l'expression latine par condicio. Autrement dit, lorsqu'un membre de la majorité prend la parole un jour, il faut accorder la parole à un membre de l'opposition dans les heures qui suivent. Cécile Kyenge ayant parlé, il était normal que Borghezio aussi vienne réagir aux propos de l'Italo-Congolaise, brillamment élue députée européenne désormais. Première question : avez-vous suivi l'émission où Mme Kyenge parlait de vous ?

La réponse a été enthousiaste : oui, bien sûr. « *Pour nous, à la Ligue du Nord, Cécile Kyenge a été une bénédiction.*

Chaque fois qu'elle ouvrait la bouche, le nombre de nos militants montait en flèche. » La conversation, mêlant le léger et l'immonde, s'est poursuivie. Jusqu'à la surprise : l'homme avoue avoir travaillé en République démocratique du Congo à la fin des années 1960. Et d'y avoir connu le maréchal du Zaïre, Mobutu Sese Seko. « *Le dictateur ?* », lui demande le journaliste en substance. « *Mais qui parle de dictature ? Mobutu a été un grand homme politique, un homme d'État.* »

Naturellement, personne ne peut contester au membre d'un parti xénophobe d'aller travailler en Afrique. Mais M. Borghezio en a rajouté une couche. Puisque revenant sur ses thèmes de prédilection, à savoir les canons de la beauté féminine du continent, il a indiqué avec force sous-entendus que, pour lui, les femmes de joie du Katanga étaient décidément les plus irrésistibles. Inutile de souligner que Cécile Kyenge aussi est Katangaise...

Lucien Mpama

Les laïcs catholiques prônent le consensus entre forces politiques

Les travaux du cinquième atelier des acteurs politiques catholiques réunis au sein du Conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (Calcc) se sont achevés mardi sur quelques recommandations adressées aux différents acteurs du processus électoral en RDC.

Placées sous le haut patronage de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco) en partenariat avec la Commission épiscopale pour l'apostolat des laïcs catholiques, les assises se sont avérées un moment de réflexion censé favoriser un climat d'apaisement en prévision des prochains enjeux politiques. Militant en faveur d'un contexte politique apaisé, les participants ont exhorté le chef de l'État, en tant que garant de la Nation, à ne pas céder aux discours extrémistes véhiculés par certains acteurs politiques en mal de sensation.

« *Dans les conditions actuelles, il est à craindre que la compétition électorale ne serve à allumer le feu au pays* », prévient la Calcc en mettant en relief la dernière controverse découlant du calendrier électoral de la Céni. En effet, les discours extrémistes entendus tant du côté de la majorité que de l'opposition n'augurent pas des élections apaisées, transparentes et crédibles dès lors que la méfiance s'est installée entre les différents intervenants au processus électoral. « *La tenue des élections n'est pas un challenge individuel. C'est une affaire de la Nation* », peut-on lire dans le communiqué sanctionnant cet atelier. Les participants exhortent par conséquent la Céni à « *s'occuper de l'organisation de l'administration électorale en formant les agents à travers tout le territoire national et en équipant les différents bureaux de sorte que les équipes maîtrisent le système longtemps avant les scrutins* ».

Ils prônent par ailleurs le consensus entre forces politiques comme préalable à l'organisation des scrutins réellement apaisés. « *Le consensus politique ne peut être obtenu qu'en dialoguant même si chaque force politique peut avoir un agenda et ses propres intérêts* », note la Calcc tout en invitant les acteurs politiques à privilégier, au-delà des intérêts partisans, la recherche du bien du peuple congolais.

A.D.

L'élection législative partielle de Befale prévue pour juillet

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) a publié, le 3 juin, le calendrier de l'élection législative partielle dans la circonscription de Befale située dans la province de l'Équateur. Quatre groupements sont concernés par cette élection, à savoir Bokutola, Bolemba, Mompono et Yaama. En prévision de cette échéance, la Céni a également pris une décision portant autorisation exceptionnelle de la délivrance des duplicata des cartes d'électeur dans ladite circonscription électorale.

La période de délivrance des duplicata des cartes d'électeur est de quarante-neuf jours, soit du 3 juin au 22 juillet. Les candidats députés nationaux de Befale seront en campagne électorale du 23 juin au 22 juillet alors que le scrutin proprement dit est prévu pour le 24 juillet. L'annonce des résultats provisoires interviendra cinq jours plus tard tandis que les résultats définitifs doivent être connus les 7 octobre.

J.K.

SÉCURITÉ

Plusieurs redditions dans les rangs des forces négatives

Le Nord-Kivu et le Katanga sont particulièrement concernés par ces mouvements.

La fin du mois de mai a été fructueuse en termes de reddition des forces négatives localisées dans l'est de la RDC. Au total, cent dix sept personnes ont décidé de mettre un terme à leurs activités en se livrant volontairement aux autorités congolaises. Les provinces concernées par ces mouvements sont essentiellement le Nord-Kivu et le Katanga où des intenses patrouilles sont conjointement menées par les forces armées de la RDC (Fardc) et la Monusco.

Au Katanga, des sources concordantes ont fait état de la reddition, le 27 mai, de douze éléments Mai-Mayi Bakata-Katanga, affiliés au chef rebelle « Oussama ». Ils se sont rendus avec sept membres de leurs familles à Kabwela, localité située approximativement à 200 km au sud-ouest de Kalemie, portant ainsi le nombre total des redditions dans cette localité à quatre-vingt-dix-huit éléments Bakatkatanga. Par ailleurs, au Nord-Kivu, cent cinq éléments des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR), accompagnés des membres de leurs familles, ont fait reddition à Kateku, localité située à 35 km au sud-ouest de Luofu, avec cent deux armes, dont douze armes lourdes (à 70 % utilisables), le 30 mai. Cent d'entre ces combattants ont été transportés pour leur prise en compte au site de la section de DDRRR (Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réinsertion et Réintégration) de la Monusco de Kanyabayonga, situé à 175 km au nord de Goma. Selon la Monusco, du 29 mai à ce jour, au total cent dix éléments en provenance des FDLR se sont rendus aux troupes onusiennes déployées dans la province, aux autorités congolaises et celles de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc), notamment à Sake, Nyanzale et Kateku. En outre, la traque des éléments de l'Alliance des forces démocratiques (ADF) se poursuit dans le territoire de Beni. Le 30 mai, les troupes de l'armée congolaise engagées dans l'opération « Sukola 1 » soutenues par la force onusienne ont conquis la zone entre la rivière Abya et la rivière Lesse, un autre bastion de ces rebelles ougandais.

J.K.

SOLIDARITÉ NATIONALE

La Fondation Mwimba Texas à la rescousse des albinos de Kikwit

Une grande délégation de cette structure ira dans de cette ville de la province du Bandundu pour des journées et activités de sensibilisation et d'assistance.

La Fondation Mwimba Texas (FMT) organise, à partir du 18 juin, des journées de sensibilisation et d'assistance au bénéfice des albinos et autres vulnérables de la ville de Kikwit, dans le Bandundu.

Dans le cadre de cette organisation, une grande délégation de cette fondation quitte Kinshasa le 16 juin pour arriver à Kikwit le 17 juin. Le président de cette organisation, le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas Adios arrivera à Kikwit le même jour que cette délégation.

Le programme d'activités à Kikwit prévoit une réunion, le 18 juin, en la salle polyvalente de la commune de Lukolela. Le 19 juin, des combats de

catch seront organisés devant la tribune du terrain de football de cette commune. Ces combats mettront aux prises des catcheurs de Kinshasa et de Kikwit. « Ces combats permettront de faire voir à tous que physiquement, les albinos peuvent aussi être plus forts que les non-albinos », a souligné Mwimba Texas.

Apporter le sourire

L'objectif de ces journées est de sensibiliser les albinos ainsi que toute la communauté de Kikwit en vue de l'intégration des albinos dans la société et la lutte contre la stigmatisation, la discrimination ou le rejet dont ils peuvent être victimes.

Par ailleurs, la FMT compte également distribuer aux albinos et des personnes vulnérables de cette ville des produits pharmaceutiques, des parasols, des chapeaux et autres produits de première nécessité dont les savons.



< Sans données à partir du lien >



< Sans données à partir du lien >

Mwimba Texas profitera également de ces journées pour présenter à la population de Kikwit sa ceinture obtenue lors des combats qui l'ont opposé aux catcheurs du Congo-Brazzaville ainsi que sa médaille de mérite sportive. Dans un travail de terrain effectué à Kikwit, près d'une centaine d'albinos ont été déjà répertoriés. Ces derniers ont été admis à la FMT en qualité de membres et sont d'office bénéficiaires des dons que va apporter cette fondation.

Des bonnes volontés

Pour arriver à ces réalisations, la FMT s'appuie sur les revenus de combats de

catch de son animateur, Mwimba Makiese Texas. Elle est également soutenue par des bonnes volontés parmi lesquelles le Premier ministre Matata Ponyo, le maire adjoint de Kikwit, Jean-Claude Mungala, Maman Don Mamie Finiembo, qui s'occupe du recensement de ces albinos à Kikwit, ainsi que le produit Vit Milk.

Par ailleurs, d'une manière concrète, un comité est constitué pour soutenir ces journées. Il est composé notamment du général manager de HB Trading computer, Henry Mbumba, du maître et président de la fondation Jésus-le-grand-alchimiste, Révérend-frère Jean-Pierre, de Jean Sokiet

du responsable du Salon Franck.

Toutefois, la FMT compte également aux autres bonnes volontés, aux personnes sensibles aux causes des albinos et aux « albinophiles », pour arriver à accomplir sa mission. Dans le cadre de l'organisation des journées de sensibilisation dans d'autres contrées et provinces, la FMT lance un appel en direction des gouverneurs de provinces et des ressortissants de ces différentes entités. Après Kikwit, cette fondation ambitionne d'aller à Kisantu et Moanda, dans le Bas-Congo, où le travail de recensement des albinos est déjà avancé.

Lucien Dianzenza

LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

Les participants formulent des recommandations à l'endroit du Rédac

Le Réseau d'étude de la drépanocytose en Afrique centrale (Rédac) est donc appelé à nouer un partenariat avec les sociétés savantes africaines de la région et certaines associations professionnelles.

Le 5e symposium international de la drépanocytose en Afrique centrale a fermé ses portes le 31 mai dans la salle des conférences du ministère des Affaires étrangères à Kinshasa. Environ cent cinquante participants venus de quatorze pays qui y ont pris une part active ont formulé des recommandations pertinentes à l'endroit du Rédac.

En effet, ils ont recommandé au Rédac de nouer des partenariats avec les sociétés savantes africaines de la région et certaines associations professionnelles, à savoir les associations de transfusions sanguines, les entreprises biomédicales, les sociétés africaines de pédiatrie, la société africaine de génétique, la société africaine de gynécologie, etc.

Il a été également demandé au Rédac d'élaborer ses statuts officiels, de continuer à œuvrer pour favoriser l'adhésion des autres pays de la région, de promouvoir la Constitution d'autres réseaux régionaux, de faciliter et promouvoir la politique prônée par l'Organisation mondiale de la santé dans le cadre de la stratégie pour l'Afrique 2010, notamment le suivi de la grossesse chez les patientes drépanocytaires ainsi que l'implémentation du dépistage néonatal et précoce. À l'issue de trois jours des travaux, le président en exercice du Rédac, le Pr Léon Tshilolo, a remercié les participants à ces assises pour leur participation effective dans les travaux, tout en leur indiquant que cette cellule est là pour servir et soulager les malades drépanocytaires.

Placé sur le thème « Drépanocytose en Afrique centrale », le 5e symposium international de la drépanocytose a abordé un éventail d'enjeux regroupés sous les sous-thèmes ci-après : Clinique, Génétique et Environnement. Plusieurs autres thématiques ont été abordées au cours de ces assises, notamment les manifestations cliniques, les complications et expressions graves de la maladie, la transfusion sanguine, le suivi et la prise en charge, la médecine traditionnelle et plantes ainsi que le système matrimonial et société.

Seule structure de capitalisation qui se consacre à la lutte contre cette maladie en Afrique centrale, le Rédac continue à être un important forum d'échange de recherche de pointe pour mieux comprendre les manifestations et complications de la maladie et pour continuer à améliorer sa prise en charge.

À l'instar de 2010, l'édition 2014 du symposium a été coordonnée par le Centre de formation et d'appui sanitaire (Cefa), un cadre professionnel et technique pour les acteurs du monde médical, associé au Centre hospitalier Monkole de Kinshasa.

Gypsie Oïssa Tambue

PARCS DE GARAMBA ET DES VIRUNGA

La Banque mondiale accorde 14,6 millions USD

L'enveloppe, qui va couvrir la période 2014-2018, est la suite du programme débuté en 2009.

La Banque mondiale (BM) vient d'appuyer le réseau des aires protégées de la RDC avec une extension de financement de l'ordre de 14,6 millions de dollars américains (USD), pour la période 2014-2018.

Cette aide a été annoncée le 2 juin à Goma par le directeur des opérations de cette institution de Bretton Woods dans les deux Congo, Eustache Ouayoro, qui était entourée d'évaluation de la première phase de ce programme étalée sur la période de 2009 à 2014.

La délégation mixte conduite par le directeur des opérations de la BM, constituée des représentants de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) et de la BM, avait pour mission de faire le suivi en vue de s'assurer que les opérations financées par cette institution de Bretton Woods

fonctionnaient selon les prévisions. Par cette mission, la BM voudrait notamment savoir si ses financements apportés à un parc permettent non seulement de maintenir la qualité de gestion de cette aire protégée mais également la population animale qui y vit. « J'arrive du parc de la Garamba. Je suis allé visiter avec les collègues et l'ICCN le fonctionnement de ce parc qui est très important. Et là je viens à Goma pour également visiter le parc des Virunga », a noté le chef de la délégation à radiokapi.net.

Eustache Ouayoro a précisé que les actions de la BM visent à promouvoir les activités de conservation de la riche biodiversité de la RDC, non seulement à travers ces deux parcs mais aussi dans celui de la Maïko, en Province Orientale, et qui s'étend jusqu'au Nord-Kivu. « Nous sommes en train de voir dans quelle mesure nous pouvons soutenir le parc de Kahuzi Biega, dans le Sud-Kivu. Et nous sommes également enga-

gés dans la restauration des jardins botaniques. C'est également une partie du patrimoine floristique et naturel de la RDC », a-t-il rassuré.

Il est noté que dans le cadre de la première phase de ce financement, le parc national des Virunga a bénéficié de 2,4 millions USD et celui de la Garamba de 2,1 millions USD. On rappelle que les ONG nationales et internationales ainsi que d'autres États et institutions, comme l'Unesco s'insurgent contre la décision du gouvernement d'autorité l'exploration et l'exploitation pétrolières dans le parc des Virunga. Plusieurs actions sont menées tant sur le plan de la RDC que sur le plan international en vue de barrer la route à la société Soco à laquelle cette autorisation a été donnée. La plainte introduite par le Fonds mondiale pour la nature (WWF) auprès de l'OCDE contre cette société pétrolière rentre dans le nombre de ces actions.

L.D.

SANTÉ

52 cas de cholera enregistrés dans le Sud-Kivu

La situation constatée en une semaine à Fizi serait due au manque d'eau potable.

Pour le médecin chef de zone de santé de Fizi, docteur Delphin Asende Ehebalo, la recrudescence du cholera dans cette partie du Sud-Kivu est due à la consommation d'eau du lac sans l'observance des mesures d'hygiène appropriées. Ce praticien a noté, le 1er juin devant la presse à Bukavu, environ cin-

quante-deux cas de cholera enregistrés en une semaine dans la localité de Baraka. Par ailleurs, aucun mort n'a jusque-là été enregistré.

Pour le Dr Delphin Asende, en effet, les raisons de la recrudescence de cette épidémie à Baraka sont notamment l'insalubrité et l'absence d'eau potable dans plusieurs quartiers. « Il y a soixante dix-sept bornes fontaines qui ont été construites pour une population estimée à quatre-vingt mille per-

sonnes. Certains habitants vont puiser de l'eau au lac, qui constitue un grand foyer des maladies », a-t-il expliqué.

Il est rappelé que le Centre de traitement du choléra de Baraka avait enregistré, en mai, cinquante cas. À en croire radiokapi.net, les quartiers les plus touchés par la maladie étaient, entre autres, Mwemezi, Aebaz et Macampagne où les robinets d'eau n'étaient pas installés.

L.D.

SANTÉ

Réussite de la campagne de vaccination dans les deux Kasai

La campagne intégrée de vaccination contre la rougeole, la polio ainsi que la supplémentation en vitamine A et le déparasitage au mebendazole organisée dans les provinces du Kasai-Oriental et Kasai-Occidental du 26 au 31 mai derniers ont vécu.

D'après les résultats partiels du premier jour de la vaccination lus par le rapporteur de la réunion du comité provincial de coordination, 748 924 enfants de 0 à 5 ans ont été vaccinés contre la polio. 657 006 enfants de 6 mois à 59 mois ont été supplémentés en vitamine A ; 570 981 enfants âgés de 1 à 5 ans ont été déparasités au mebendazole et 1 275 267 enfants âgés de 6 mois à 10 ans ont été vaccinés contre la rougeole.elon le ministre provincial de la Santé publique et président du comité provincial de coordination, Robert Tshilombo Ngandu, en dépit de certaines



Le ministre provincial de la Santé publique du Kasai-Oriental, Robert Tshilombo

faillies constatées lors de la campagne intégrée de vaccination, « l'on peut conclure que cette campagne a été globalement une réussite du point de vue

organisationnel. Chaque jour, nous avons connu des améliorations grâce aux échos de sites que nous ramenaient des superviseurs qui étaient sur le terrain ... »

Il est vrai, comme l'a reconnu le ministre provincial de la santé, que quelques défaillances ont été constatées durant la campagne, notamment la faible mobilisation sociale, la mauvaise gestion des données, le manque de cohérence sur les fiches de pointage, le non-respect du circuit de vaccination dans les sites. Toutes ces défaillances ont été corrigées lors de réunions de comité provincial de coordination qui se tenaient à l'hôtel du gouvernement provincial. Nous avons donné des instructions fermes, laisse entendre le ministre provincial de la Santé publique, Robert Tshilombo Ngandu, aux responsables qui sont les médecins coordonnateur provincial du programme élargi de vaccination; médecins chefs de zone; médecin inspecteur provincial et des

superviseurs « pour suivre de près cette situation en vue de pallier les insuffisances constatées ».

En outre, révèle-t-il, pour atteindre tous les enfants, nous avons décidé, lors de la réunion du comité provincial de coordination, que deux jours supplémentaires de vaccination soient organisés pour récupérer les enfants non vaccinés. « Ces deux jours se dérouleront sur les mêmes sites de vaccination qui ont été aménagés dans les différentes zones et aires de santé aussi bien en milieu urbain que rural ».

Parlant de la situation sanitaire des enfants dans sa province, Robert Tshilombo répond : « La situation générale de la santé au Kasai Oriental est normale. Toutefois, il faut reconnaître que le paludisme, la diarrhée, la rougeole parsemée presque dans toutes les zones de santé, la méningite sont là les quatre maladies qui affectent plus les enfants au Kasai-Oriental ».

Aline Nzuzi

LIGUE DES CHAMPIONS

V.Club défie Al Hilal à Khartoum, Mazembe à Ndola

Les deux clubs congolais du groupe A des quarts de finale de la Ligue des champions, notamment V.Club et Mazembe, affrontent respectivement Al Hilal Omdurman à Khartoum le 6 juin et Zamalek d'Égypte le 8 juin au Stade TP Mazembe de Lubumbashi.



V.Club et Mazembe affrontent respectivement Al Hilal et Zamalek

La troisième et dernière journée de la manche aller des quarts de finale de la 18e édition de la Ligue des champions d'Afrique se joue vendredi et dimanche. Pour ce faire, l'AS V.Club a quitté Kinshasa le 3 juin aux environs de 11 heures, via Nairobi au Kenya, pour Khartoum où cette équipe affrontera, dans le groupe A, le club soudanais d'Al Hilal Omdurman. La rencontre est prévue le 6 juin au Khartoum Stadium. L'on apprend que la délégation des Dauphins Noirs de la capitale congolaise se compose de trente personnes dont vingt et un joueurs.

L'attaquant international rwandais de souche congolaise, Taggy Etekiama, fait partie de la délégation de V.Club, lui qui revient de la sélection du Rwanda qui a éliminé la Libye (3-0 au match retour à Kigali) au premier tour éliminatoire de la Coupe d'Afrique des Nations prévue au Maroc pour 2015. Etekiama avait été titulaire et buteur au cours de cette rencontre. L'entraîneur Florent Ibenge Ikwange va donc compter sur ce buteur pour espérer marquer de but à Khartoum. Par contre, Ibenge s'est privé du défenseur axial Thierry Kasereka qui ne s'est pas entraîné depuis le retour du club de Lubumbashi, jusqu'à connaître un accident de circulation le 4 juin aux petites heures du matin.

Mazembe au vert à Ndola...

Toujours dans le groupe A, l'autre club de la RDC, le TP Mazembe, s'est mis au vert à Ndola en Tanzanie avant le match du 8 juin au stade TP Mazembe de Lubumbashi contre Zamalek d'Égypte. Les Corbeaux du Katanga ont livré des matchs amicaux dans cette ville frontalière de la Zambie avec des clubs zambiens, d'abord une large victoire de quatre buts à un contre Roan United et un match à égalité d'un but partout face à Zesco United. Le coach Patrice Carteron a pu tourner son effectif au cours de ces deux rencontres amicales. Il a donc le temps de mieux choisir ses onze joueurs de départ pour ce match, lui qui a récupéré ces deux internationaux tanzaniens, Samatta et Ulimwengu qui ont participation à la qualification de la Taifa Stars de la Tanzanie au deuxième tour éliminatoire face au Zimbabwe.

Martin Engimo

CINÉMA

Une nouvelle série congolaise sur le petit écran

Un épisode de Sofa, dernière réalisation d'Hallain Paluku, sera diffusé tous les soirs à 19h25 sur B-One TV à partir du 6 juin.

Si Hallain Paluku avait su investir les ménages congolais en 2008 avec Bana Boul, son dessin animé à l'humour joyeuse, cette fois, il a choisi de récidiver avec un court métrage de trois minutes. Il est passé du film d'animation à une fiction qui, on le croit, ne manquera pas d'apporter une dose de bonne humeur dans les foyers.

Sofa se présente avec un humour concocté à la sauce kinoïse qui emprunte au quotidien des habitants de notre capitale leurs petites drôleries et nous les renvoie dans un effet miroir qui a tout pour faire rire. Les vingt-trois épisodes qui passeront désormais sur B-One sont en lingala, un atout majeur de sorte qu'il est rendu encore plus familier pour les Kinois. Et pour ceux qui ne connaissent pas la langue, il n'y a pas à s'en faire puisqu'il y a un sous-titrage en français. Sans vous gâcher le plaisir de le découvrir, pour ceux qui ne l'avaient pas vu lors de sa diffusion initiale sur la RTG@, nous vous livrons ici une partie du synopsis dont le réalisateur nous a fait part. « Félix et Didier partagent un minuscule studio, meublé d'une télé, d'une table et, surtout, d'un sofa, dans lequel la vie suit tranquillement son cours au rythme des galères, des combines et des kinoïseries de toute sorte », a-t-il expliqué. Vous savez donc désormais d'où vient l'intitulé de cette mini-série qui s'invite sur le petit écran et s'offre à une consommation quotidienne question de dérider et déstresser après une journée de dur labeur au travail ou à l'école, c'est selon.

Nioni Masela



L'extrait d'un épisode de Sofa

V.CLUB

Le défenseur axial Thierry Kasereka grièvement blessé dans un accident de circulation

Après son infortune, le joueur a été admis aux soins dans une polyclinique de Kinshasa.

Au bord du volant de sa Mazda 4X4, le défenseur axial de l'AS V.Club Thierry Kasereka a échappé de justesse à la mort suite à un accident de circulation au niveau du rond-point Kimpwanza. Sa jeep a fini sa course au pied du monument du feu président Joseph Kasavubu percutant la clôture en métal qui le ceinture. Il a failli de peu que la voiture heurte cette gigantesque statue, affirment des témoins. L'accident a eu lieu aux alentours de 4 heures du matin le 4 juin, affirment des sources. C'est avec peine que les policiers ont dû extraire la victime à bord de son véhicule sérieusement endommagé. Sans plus de précision, l'on rapporte que Thierry Kasereka a été grièvement blessé avec éventualité d'être indisponible sur l'aire de jeu pendant de longs mois. Dans la foulée, des bouteilles des boissons alcoolisées dont des liqueurs ont été découvertes en dessous du siège arrière de son véhicule attestant son état d'ébriété.

Après recoupement des témoignages, il ressort que le défenseur de V.Club



Claude Le Roy encourageant Thierry Kasereka

roulait à vive allure jusqu'à ce que la roue avant de son véhicule cède. En un temps deux mouvements, il perdit le contrôle du volant faisant un bond avant qui projeta la jeep dans les périmètres du monument, au croisement des avenues Assossa et Victoire. Venus

à son secours, quelques gens de bonne volonté l'ont vite acheminé dans une polyclinique de la place où les premiers soins lui furent administrés. Cet accident intervient alors que l'AS V.Club séjourne depuis mardi à Khartoum où il doit rencontrer dimanche Al

Halal d'Ondurman en match des quarts de finale de la ligue des champions de la Caf. Thierry Kasereka sera donc le grand absent de cette rencontre. Le défenseur que les Moscovites appellent affectueusement « Mwana Mayele » a été laissé à Kinshasa par le staff tech-

nique à cause de ses absences répétées et injustifiées aux séances d'entraînement, apprend-on. Injoignable depuis le retour du club à Kinshasa après son match livré contre Mazembe à Lubumbashi pour le compte de la deuxième journée, Thierry Kasereka n'avait plus fait signe de vie. Il n'est réapparu qu'à la veille du départ pour Khartoum au grand dam du staff technique qui ne l'a pas retenu.

Réputé ingérable à cause de son tempérament, le footballeur s'est toujours révélé un casse-tête pour les différents coachs qui se sont succédé à la tête du staff technique de V.Club, confirment des sources proches du club. Cet accident succède à un autre intervenu au mois d'avril dernier lorsque le même Thierry Kasereka, au volant de la même jeep 4X4, percuta une femme enceinte au niveau du Boulevard Sendwe. Ce qui lui avait valu un séjour de deux mois en prison. Son absence dimanche dans l'ossature de V.Club face à Al Hilal risque de coûter cher à l'équipe lorsqu'on connaît ce que vaut ce joueur talentueux dans le dispositif défensif du team vert et noir.

Alain Diasso

RELIGION

Le nombre des catholiques a augmenté dans le monde

L'Afrique enregistre le plus fort taux de baptêmes et le plus grand nombre de prêtres

L'Église catholique a connu une augmentation du nombre de ses fidèles entre 2005 et 2012. C'est ce que révèlent les statistiques officielles publiées par le Vatican jeudi dernier. Dans un monde qui, durant cette période, est passé de 6,46 à 7,02 milliards d'habitants, les catholiques représentent désormais 17,5% de la population de la planète. Ces données ont la particularité de présenter une avancée plus rapide du nombre des catholiques comparée à la croissance démographique du globe :

17,5% pour l'une contre 17,3% pour l'autre. L'Église catholique indique aussi que, dans le même temps, le nombre de ses prêtres a augmenté de 2% au niveau mondial.

Par répartition géographique, souligne-t-on au Vatican, c'est l'Afrique qui enregistre encore le plus grand nombre aussi bien des baptisés que des prêtres, de l'ordre de 24%. D'ailleurs, à part l'Asie qui suit immédiatement avec 20% de catholiques en plus, l'Afrique représente désormais l'espoir de la chré-

tienté. Car partout ailleurs, aussi bien les baptisés que les prêtres sont en diminution affirmée.

Et en Afrique, l'évolution des priants suit la même courbe ascendante, quelles que soient les dénominations chrétiennes considérées. L'éclosion ici et là de groupements religieux pratiquant un christianisme plus incisif ne semble pas se faire au détriment de l'assise des catholiques et des protestants. Et cela même si l'islam gagne lui aussi du terrain.

Lucien Mpama

SOUDAN

Une ONG italienne appelle l'UA à sauver Meriam Ibrahim

Chrétienne convertie, la jeune femme soudanaise est toujours sous le coup de la peine de mort prononcée par les tribunaux islamiques pour apostasie

L'organisation non gouvernementale « Italians for Darfur » appelle à une plus grande mobilisation encore pour sauver Meriam Ibrahim, cette jeune femme soudanaise qui croupit en prison où, à tout instant, la peine de mort pourrait lui être appliquée. Pour l'organisation italienne bien impliquée dans la cause humanitaire au Soudan, au point où en est l'affaire, seule une intervention de l'Union africaine pourrait clarifier les choses en bien.

Le Soudan a confirmé, avant de revenir sur cette annonce, que la jeune femme serait libérée. Une source a même ajouté que Meriam Ibrahim serait sans doute expulsée vers les États-Unis avec son mari qui est de nationalité américaine. Mais depuis dimanche Khartoum multiplie les signaux contradictoires,

signes d'un embarras certain, soulignaient les observateurs mardi.

Le pays du président Omar Hassan Al Bachir est pris en tenaille, avec d'un côté une montée de l'islamisme et de l'autre, le souci de ne pas ajouter des éléments supplémentaires à son dossier, lui qui fait déjà l'objet d'un mandat international émis par la Cour pénale internationale.

« Les avocats de Meriam ont annoncé un nouvel appel, cette fois en direction de la Commission de l'Union africaine en charge des droits de l'homme pour tenter de garantir au plus tôt la liberté à leur cliente depuis qu'un fonctionnaire a indiqué, avant de se rétracter, que la prisonnière serait libérée dans les prochaines heures. » Le fait est que, dimanche, les autorités soudanaises ont nié avoir annoncé que la chrétienne serait rapidement libérée.

Pour « Italians for Darfur », Antonella Napoli a rappelé que la commission de l'Union africaine pour les droits de l'homme, basée à Banjul en Gambie, se

fonde sur le principe de la sauvegarde des droits de l'homme pour tout Africain. C'est donc le moment de jouer effectivement ce rôle. Coup d'épée dans l'eau, encore une fois, comme toutes les prises de position dans le monde (comme celle de M. David Cameron en Grande-Bretagne). On le saura dans les prochains jours.

Née d'un père musulman, Meriam Yahia Ibrahim Ishag a été condamnée à mort le 15 mai par une cour criminelle en vertu de la loi islamique en vigueur qui interdit les conversions.

À 27 ans, elle a accouché la semaine dernière d'une fille en prison. Mariée à un chrétien et déjà mère d'un garçon de 20 mois, elle a également été condamnée à 100 coups de fouet pour « adultère », car selon l'interprétation soudanaise de la charia, « toute union entre une musulmane et un non-musulman est considérée comme un adultère ».

L.M.

EPFKIN

Racing club de Kinshasa sacré champion de Kinshasa

Équipe dirigée par Mbemba, le Racing Club de Kinshasa (RCK) a remporté son premier titre au championnat d'élite de Kinshasa avec soixante-huit points, devançant d'un petit mais précieux point l'Amicale sportive Dragons qui a terminé à la deuxième place avec soixante-sept points. RCK va donc disputer la phase qualificative du championnat national contre les clubs du Bas-Congo, du Bandundu et de l'Équateur.

Le championnat 2013-2014 de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epkin) s'est achevé avec le sacre du Racing Club de Kinshasa (RCK), le premier titre dans l'histoire de cette équipe de football dirigée par Mbemba. RCK a terminé en tête du classement avec un total de soixante-huit points en trente matchs livrés dont vingt et une victoires, quatre défaites, cinq nuls, soixante-cinq buts marqués et vingt-deux encaissés.

Pour fêter ce premier sacre, le comité de direction du club a organisé, le 1er juin, une soirée dans un restaurant dans la commune de la Gombe avec le soutien du sponsor de cette formation sportive, la Rawbank.

Les joueurs, artisans de ce succès, ont été exhortés à plus d'efforts lors du tournoi qualificatif pour accéder au championnat national de football, la Division 1. RCK affrontera les clubs champions des provinces du Bas-Congo, du Bandundu et de l'Équateur

et l'équipe a été rassurée quant au soutien de l'institution bancaire qui fait office de sponsor afin d'atteindre cet objectif de se qualifier pour l'élite du football national.

Notons que l'Amicale sportive Dragons a terminé à la deuxième position à une longueur du RCK, soit 67 points. La formation d'Africana Express occupe la troisième place au classement final de l'Epkin avec soixante et un points, suivi de l'AC Rangers (cinquante-six points), de New Belor (cinquante-six points), de l'Olympic club de Kinshasa -OCK- (quarante-neuf points). AC Real de Kinshasa a fini la saison à la septième place avec quarante-six points, devant FC Tornado (quarante-six points), AF Jogari (quarante-six points), JSK (quarante-cinq points), JAC Héritage (quarante-cinq points), Nzakimwena (quarante et un points), FC Système (quarante points), RC Impact (trente-sept points), AC Normand (trente-cinq points), RC Bilima (trente-quatre points), CSElikya (trente et un points), US Amazone (vingt-deux points), JS Congo (quatorze points) et CS Style (dix-neuf points).

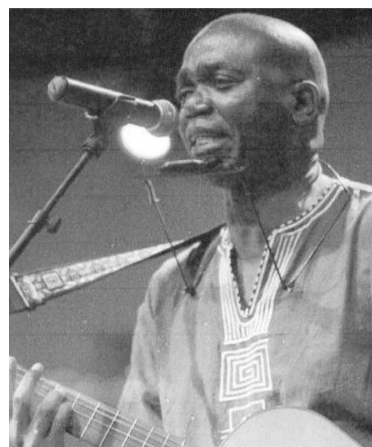
L'on note que les six derniers clubs sont relégués en division inférieure, respectivement dans les ententes urbaines de football de Kinshasa (Eufkin) d'où proviennent les clubs promus à l'Entente provinciale de football de Kinshasa comme la formation d'Arc-en-ciel, premier de l'Eufkin/Lipopo avec un total de cent sept points.

Martin Engimo

MUSIQUE

Christian Ouissyka remplit de bonheur le public ponténégrin

Dans une salle pleine à craquer et devant un public aux anges, l'artiste musicien a livré, le 30 mai au Continental Bar à Mpaka dans le 6^e arrondissement Ngoyo, l'un des plus beaux spectacles de sa carrière. Un concert son et lumière organisé par le Carrefour d'échanges et de promotion en art et culture (CEPAC) qui, pour son premier coup d'essai dans la production artistique, a réussi un coup de maître.



L'artiste musicien Christian Ouissyka

Pendant près de deux heures, Christian Ouissyka a offert au public un répertoire riche et varié fait de récitals et de chants. Un intermède a été assuré par Kaly Djatou, un autre adepte de la chanson à texte. La soirée fut un succès, de l'avis des spectateurs à la sortie de la salle. Un public comblé qui a mis du temps à quitter les lieux tant les deux heures de spectacle lui purent très courtes.

Guitariste, chanteur et harmoniciste, Christian Ouissyka a offert à son public une panoplie de chants : dans la première partie, ses vieux succès et dans la deuxième partie, des nouveautés dont plusieurs figureront dans l'album en préparation. La sagesse ancestrale, l'évocation des héros et héroïnes du Royaume Kongo, les contes et légendes d'autrefois chantés en poésie rimées et rythmées, la vie de tous les jours, sont autant de thèmes

qui ont meublé ce spectacle magnifié par une acoustique impeccable tenue par l'agilité des mains de Wilfrid Miatzebi, le preneur de son.

Nelly Ndouenga au chant, Michel Dian-sounguilu à la guitare basse, Horpe Moutsamboté, le percussionniste, ainsi que les danseurs Jean-Bède Koubemba et Brice Mbemba, ont accompagné avec brio Christian Ouissyka dans les chants tels Nsimbaya Mvita, chanté en mémoire de Kimpa Vita, sacrifiée au bûcher de la colonisation, Nsona, Nge ni me, Beno, Un pays de pirogue, Lukaya, Kuna Bélé, Simon Kibangu, Dinga ba dinga, Luzolo Tsiadou...

Après l'intermède de 30 minutes assuré par le griot Kaly Djatou, Christian Ouissyka a présenté ses nouveautés mais aussi des tubes tels que La fête au village ou Ntelo wo, ce qui a comblé

d'allégresse le public. Une chanson reprise deux fois à la demande pressante du public conquis, debout, accompagnant de la voix et de la danse la présentation des artistes, sous une pluie interminable d'applaudissements et d'exultations.

Pour Christian Ouissyka, ce spectacle était dédié d'abord au public qui, depuis près de dix ans, l'accompagne dans toutes ses productions à Pointe-Noire. Mais il a aussi eu le goût du défi à l'endroit des détracteurs de la musique à texte et du solfège. La production réussie de ce spectacle est une cinglante gifle aux sceptiques mais aussi et surtout une nouvelle affirmation du talent et du culot de Christian Ouissyka dont la présence scénique et la voix grave et tonique produisent des vibrations qui chatouillent le corps et l'esprit.

Le Carrefour d'échanges et de promotion en art et culture (Cépac), l'organisateur du spectacle, est un cadre créé autour du Cercle culturel pour enfants (CCE) pour soutenir l'art et la culture. C'est une structure autonome œuvrant pour le développement de l'art dans toutes ses dimensions, en offrant des activités saines en musique, danse, théâtre, conte, peinture, dessin, littérature, mode. Pour cette année, le Cépac prépare une série d'activités qui commence par l'organisation de la Nuit des griots, le 27 juin au Cercle culturel pour enfants à Mpaka.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL N'SANGU DDJI-NDJI

La 10^e édition s'ouvre officiellement ce jeudi

Cette édition qui s'annonce riche en couleurs et en sons a démarré hier avec une conférence sur l'éducation artistique et l'enseignement artistique. Mais la cérémonie d'ouverture officielle aura lieu ce 5 juin à l'Institut français du Congo (IFC).

Ce démarrage intervient après l'ouverture des activités du village du festival le 2 juin à l'espace culturel Yaro situé derrière l'hôpital de Loandjili. Concerts, animation artistique, visite touristique, ateliers et autres activités vont marquer les 10 ans cet événement tant attendu des Ponténégrins.

Plusieurs groupes et artistes nationaux (Bane bu Siane, Li mani li si, Racines, Brice Mizingou, Hantar le lion, Dark Side of the moon daley, Ibra'son...) et internationaux (Ismaël Lô, Saintrick, Freddy Massamba, Gasandji, Queen Koumb, Frédérick Samara, Naneth, Armand Biyag, Jean Rémy Guédon et Maryse Ngalula) y prendront part.

La conférence qui s'est déroulée dans la salle de spectacle de l'IFC baptisée Tchicaya U'tamsi a été animée par Franck Patillot, directeur de cet institut, et Émilien Gervais Mapakou de la direction départementale de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Objectif : montrer la différence entre l'éducation artistique et l'enseignement spécialisé artistique, la place de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles ainsi que leur importance dans le développement de l'enfant.

Cette activité a été suivie des ateliers de conte, musique et théâtre ainsi que d'une animation culturelle assurée par les groupes de musique tradi moderne « Bane bu siane » et de percussion Les argus à l'espace culturel Yaro qui ne fait qu'attirer le public depuis l'ouverture du village du festival. Ce dernier donne aussi la possibilité aux visiteurs de rencontrer et d'échanger avec les artistes de la ville ainsi qu'avec ceux qui participent à l'événement (artistes nationaux et étrangers).

Lucie Prisca Condhet

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

TCHIAMBBA-NZASSI

Le député offre un groupe électrogène à la population

Après plusieurs semaines de travaux dans la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi, le député de cette circonscription unique, Jean-Baptiste Mavoungou Makaya, a procédé le 3 juin, en présence des autorités civiles et militaires de la localité, au démarrage officiel du groupe électrogène servant à l'éclairage public.



Le député mettant en route le groupe électrogène (© Adiac)

En effet, un groupe électrogène de 25 kVA alimentera près d'une trentaine des lampadaires équipés d'ampoules de 250 watts, reliés entre eux par environ 1,3 km de câble pour assurer l'éclairage public de Tchiamba-Nzassi.

Expliquant l'importance que joue l'éclairage public à Tchiamba-Nzassi, Jean Rock Balou, chef de quartier Nzassi, a déclaré que ce geste exprimait l'amour et l'attachement du député à l'endroit de ses mandants.

« Ce groupe électrogène restera un souvenir éternellement gravé dans la mémoire des populations de Tchiamba-Nzassi. Ce geste est une première dans ce domaine de la part d'un homme politique dans notre localité.

Il entre dans le cadre du projet de société du chef de l'État qui vise l'électrification de l'ensemble des communautés urbaines que compte la République du Congo », a-t-il souligné.

Le député a également procédé à la visite des travaux de construction de plusieurs dalots qu'il a lui-même engagés dans ladite communauté urbaine.

Rappelons que la communauté urbaine de Tchiamba-Nzassi est frontalière de la province angolaise de Cabinda. Elle est séparée d'environ 35 kilomètres de Pointe-Noire. Sa population est estimée à 4 500 habitants.

Faustin Akono

MARCHÉS Africains

TOUTE L'INFORMATION SUR L'ÉCONOMIE AFRICAINE

édition spéciale

9^{es} JOURNÉES ENTREPRISES 2iE

HORS SÉRIE N° 38 - juin 2014

Construire les villes en Afrique, défis et perspectives

Interviews

P^r Amadou Hama Maïga : directeur général de 2iE – Cheikhe Hadjibou Soumaré : président de la Commission de l'UEMOA – Charafat Afilal : ministre déléguée du Royaume du Maroc chargée de l'Eau – Birahima Nacoulma : président du Conseil national du patronat burkinabè – Seydou Mamadou Coulibaly : directeur général du Conseil Ingénierie et Recherche Appliquée – Halid Alhassane : directeur général de la Société Nigérienne d'Électricité – Olivier Lassagne : directeur général de Total Burkina – Mamadou Dia : directeur général de la Sénégalaise Des Eaux – Lionel Garreau : responsable de l'Exécutive Master Paris-Dauphine

ACTUELLEMENT EN KIOSQUE

Allianz Auto

Assurance de votre véhicule :
pour rouler
tranquille

**1 mois gratuit
d'assurance Auto***

Valable du 02 juin
au 31 juillet 2014

Avec vous de A à Z

Allianz

* Offre soumise à condition, voir modalités dans le réseau Allianz.

COMÉDIE

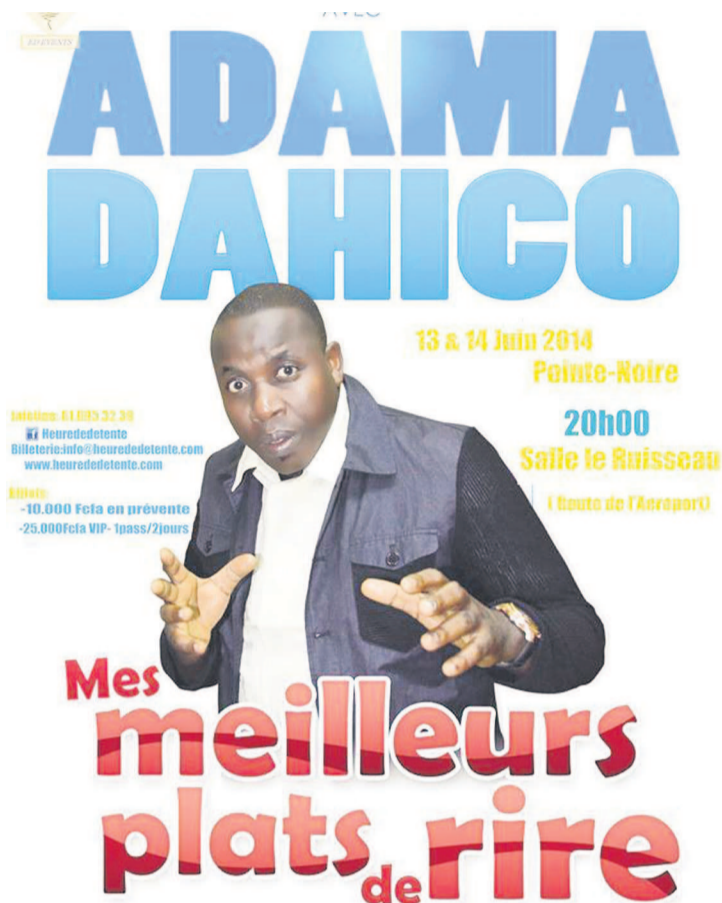
Adama Dahico en spectacle à Pointe-Noire

Le comédien, humoriste et acteur ivoirien Dolo Adama, connu sous le nom d'artiste Adama Dahico, sera à Pointe-Noire pour des spectacles inédits, les 13 et 14 juin dans la salle Le Ruisseau, dans le premier arrondissement.

À travers son concept « L'heure de détente », qui a pour objectif d'apporter divertissement, activité culturelle et réjouissances avec des artistes nationaux et internationaux à la population congolaise, ED Events, société spécialisée dans l'organisation et la création d'événements au Congo et à l'étranger, va présenter au public ponténégrin celui qui fut le meilleur humoriste de la Côte d'Ivoire dans les années 2008 et 2009, à savoir Adama Dahico dans Mes meilleurs plats de rire.

Les spectacles d'humour en public répondent au besoin de détente et de liberté recherchées par bon nombre de Ponténégrins. Ainsi, pendant deux jours, l'humoriste ivoirien Adama Dahico va égayer la population avec des histoires comiques et mélancoliques tirées du vécu africain.

Né le 10 mai 1968 à Adjamé, un quar-



L'affiche complète du spectacle

tier d'Abidjan, Adama Dahico a commencé sa carrière avec une émission à la radio Les Echos de l'allocodrome, du nom des restaurants qui servent, entre autres, allocos et bananes frites.

Après plusieurs années de travail, l'artiste a fini par se faire un nom. Élu deux fois meilleur humoriste ivoirien, Adama Dahico a fait preuve de son talent dans plusieurs pays d'Afrique. Aujourd'hui, le tour des Ponténégrins est venu de savourer ses œuvres.

Adama Dahico n'est plus un artiste à présenter : il a joué dans plusieurs séries africaines, notamment dans Ma Famille, la célèbre série ivoirienne télévisée. Ses talents lui ont valu d'être nommé de chevalier dans l'Ordre national de la République de Côte d'Ivoire. Distingué comme troisième homme de l'année en 1998 par Fraternité Matin, il est aussi ambassadeur de la paix par la Fédération internationale inter-religieuse, prix Kilimandjaro du meilleur humoriste comédien, Trophée de la meilleure vente de cassettes en Côte d'Ivoire en 1999, Citoyen d'honneur de la commune d'Agboville (Côte d'Ivoire) en septembre 2005, diplômé d'honneur d'action culturelle par l'ambassade des États-Unis en Côte d'Ivoire, membre du Réseau des

professionnels des médias et des arts engagés dans la lutte contre le sida et autres pandémies, lauréat du « Djembé d'or » du meilleur comédien africain en Guinée-Conakry le 3 novembre 2006, lauréat du Grand Prix ivoirien des lettres, catégorie humour et bandes dessinées le 14 octobre 2006, Trophée ONG Yéhé en novembre 2006, médaillé d'honneur par la fondation American Splar le 20 octobre 2008 (pour sa contribution au développement de l'humour), ambassadeur de la paix par la Fédération internationale inter religieuse (2008), haut de gamme, deux fois meilleur humoriste de Côte d'Ivoire en 2008 et 2009 et enfin, meilleur artiste modèle de l'année 2008. Il est également fondateur et promoteur du Festival international du rire d'Abidjan ainsi que directeur général des Productions du Doromikan.

Adama Dahico est un artiste de renommée internationale. Ses passages sur les radios africaines et mondiales ont confirmé tout le bien que les médias et le public pensent de son talent. L'occasion est ainsi donnée au Ponténégrin de le découvrir en live.

Prosper Mabonzo

10 ANS D'EXISTENCE D'ABO SPORT

Jean-Claude Ibovi : « J'avais réuni toutes les conditions pour gagner la compétition »

Créée le 5 juin 2004, l'association sportive Abo Sport célèbre les dix ans de sa création ce jeudi. Dans un entretien accordé le 1er juin à la presse, le président de l'équipe, Jean-Claude Ibovi, a indiqué que c'était la raison pour laquelle le club s'était battu pour qu'Oyo (département de la Cuvette) abrite la trentième Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe.

et Dieu dispose. J'avais réuni toutes les conditions pour gagner la compétition : j'avais fixé la barre très haut et à défaut d'occuper la deuxième place, mais tout s'est joué sur un détail », a-t-il indiqué, Abo Sport s'étant arrêté en demi-finale. Toutefois, il s'est réjoui d'avoir fait découvrir sa jeune équipe sur le terrain.

« ...le sport ne se conjugue pas avec la politique »

Bien que les objectifs n'aient pas été atteints, Jean-Claude Ibovi s'est réjoui

naissance dans le département de la Cuvette : il fallait justifier la construction du gymnase dans ce département. Cela était ma mission en tant que natif d'Oyo. La seule fausse note a été l'absence de nos frères de RDC, qui ont mélangé politique et sport alors que le sport ne se conjugue pas avec la politique. Le sport, c'est le brassage des populations », a-t-il commenté.

Les leçons de la compétition

Cette compétition a permis, selon lui, à la fédération d'évaluer les joueurs pour bâtir l'ossature des équipes nationales qui défendront les couleurs de la nation lors des jeux africains de Brazzaville, en 2015. Par ailleurs, le championnat d'Afrique des clubs champions prévu en novembre en Tunisie est une autre occasion qui permettra à la Fécohand de poursuivre l'évaluation des joueurs. Ainsi Abo, rajeuni à plus de 90 % et qui vient de bénéficier de dix jours de compétition de haut niveau à Oyo, va mettre en pratique les leçons tirées lors de cette expérience pour valider son ticket au championnat national. Jean-Claude Ibovi a par ailleurs félicité les deux joueuses internationales Christiane Mwassessa et Jocelyne Edrige Mavoungou, qui ont renforcé le club à la trentième Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe tenue à Oyo du 20 au 29, avec le sacre de Petro d'Angola chez les dames et d'Espérance Sportive de Tunis chez les messieurs. Il a enfin salué l'arrivée d'une nouvelle joueuse venue du championnat départemental de Pointe-Noire, Endo Mercia.

Charlem Léa Legnoki



Jean-Claude Ibovi, le président de l'équipe Abo Sport (© Adiac).

Pour célébrer les dix ans de son équipe avec éclat, le président du Club s'était engagé à organiser à Oyo, ville située à 3 km de son village natal auquel l'équipe doit le nom « Abo », la trentième Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe, a précisé le président du club. « J'ai organisé cette coupe pour couronner les dix ans de naissance d'Abo Sport que j'ai créé le 5 juin 2005. Nous aurions souhaité fêter cela avec des médailles, mais l'homme propose

du bon déroulement de la compétition qui s'est achevée sans incident majeur. « C'est la première fois qu'un club organise une compétition africaine des clubs. Je suis content que nos frères soient venus d'Égypte, de Tunisie, du Cameroun, du Gabon, d'Angola, du Bénin pour se joindre aux Congolais. Nous avons encore démontré que le Congo en général, et en particulier la population d'Oyo, est très accueillant. [...] Pour moi, le handball a pris

FÉCOHAND

Quatre nouveaux entraîneurs à la tête des équipes nationales

Le bureau exécutif de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) vient de réaménager, dans une décision signée du 16 mai, les instances techniques des équipes nationales cadettes, juniors et seniors messieurs et dames. Dans cette décision qui porte la signature du président de l'instance, Henri Joseph, le bureau exécutif a fait confiance à quatre nouveaux entraîneurs qui font leurs premiers pas à la tête des équipes nationales.

En version masculine :

Cadets
Okomo Roch Serge : entraîneur principal (nouveau)



Roch Okomo



Patrice Pahapa

Guy Florent Tsali Henri : entraîneur adjoint Juniors
Guy Serge Mahoungou : entraîneur principal (reconduit)
Cyriaque Enagnon : entraîneur adjoint Seniors
Jean Jacques Bouity : entraîneur principal (nouveau)
Régis Alain Matongo : entraîneur adjoint

En version féminine :

Cadettes
Michel Kaya : entraîneur principal (reconduit)
Victor Maténé : entraîneur adjoint Juniors
Antoine Claise Nkombo : entraîneur principal (nouveau)
Jacques Nzaba : entraîneur adjoint Seniors
Jean Patrice Pahapa : entraîneur principal (nouveau)
Simon Pierre Badenika Mboungou

Ch.L.I.

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

AC Léopards retrouve Bamako pour la quatrième fois

Les Fauves du Niari s'envolent, ce 5 juin, pour la capitale malienne où ils livreront leur quatrième match face au Réal de Bamako dans le cadre de la troisième journée de la phase de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

C'est la première fois que l'Athletic club Léopards de Dolisie se mesure avec cette formation malienne avec laquelle il est à égalité de points au terme de la deuxième journée. L'AC Léopards occupe la troisième place du groupe A avec un point en un match et le Réal de Bamako est dernier avec un point glané en deux rencontres. Le Réal de Bamako n'est pas une équipe à négliger. Il a livré une

Programme des matchs de la Coupe de la Confédération

Groupe A : Asec Mimosas-Coton Sport de Garoua et Réal de Bamako-AC Léopards de Dolisie.

Groupe B : Étoile du Sahel-Nkana et Sewé Sport-Al Ahly.



Léopards de Dolisie en route pour Bamako

prestation de qualité lors de sa deuxième sortie à Garoua face à Coton Sport, qui a dû faire appel à son expérience pour l'emporter 2-1.

Après avoir été tenue en échec 1-1 par Asec d'Abidjan à Bamako, l'équipe jouera sans doute sa carte à fond pour obtenir un bon résultat et se relancer dans la course à la qualification. Une mission compliquée puisqu'en face se dresse une équipe de Léopards qui n'a pas perdu le moindre match à Bamako en trois

sorties. Les Fauves du Niari connaissent bien le stade Modibo-Keita pour y avoir disputé deux matchs de poules, respectivement contre le Djoliba AC et le Stade malien, qui s'étaient soldés sur le score identique d'un but partout avant qu'ils ne tiennent une fois de plus le Djoliba AC en échec 2-2 en finale aller de la neuvième Coupe africaine de la Confédération. Après trois nuls, les Léopards ont l'obligation de faire mieux. S'ils l'emportent,

ils mettront fin à une série de 16 matchs sans victoire à l'extérieur. Depuis l'incroyable exploit de Sfax, le match nul est devenu la meilleure prestation des Léopards à l'étranger. Seize matchs, c'est trop, il faut donc dépasser cet obstacle.

Et pourtant l'équipe dispose de moyens. Contre Asec, les joueurs sont passés tout près du but. Bidimbou avait frappé sur le poteau et Césair avait fait le mauvais choix sur la dernière action. Tous les ingréd-

ients pour arracher les trois points étaient réunis, mais les choix opérés à la seconde période avaient annihilé la volonté de vaincre.

Pour ce match, les Léopards pourraient être plus costauds comme ils l'ont été face aux Ivoiriens. Excepté Rudy Guelord Bhebey Ndey, forfait, les Léopards retrouveront la plupart des joueurs qui avaient manqué le premier match contre Asec Mimosas en défense comme en attaque. C'est un groupe presque complet qui se

lance à la conquête de la première victoire à l'extérieur. Ceux qui étaient convoqués en équipe nationale sont en pleine confiance après avoir travaillé d'arrache-pied pour emmener les Diables rouges à la qualification. Leur prestation sur le terrain le démontre. Il ne reste qu'au staff technique de choisir les joueurs qu'il faut pour le résultat souhaité.

James Golden Eloué

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 1

AC Léopards-Diables noirs le 15 juin à Dolisie

Les amoureux du football national devront attendre la rencontre AC Léopards-Diables noirs, le 15 juin à Dolisie, pour se faire une idée du bilan de la première manche de la compétition.

Depuis près de quatre saisons, cette compétition a volé la vedette aux confrontations Étoile du Congo-Diables noirs, Diables noirs-Cara ou encore Cara-Étoile du Congo, car ces deux formations sont actuellement les plus régulières. Le hasard du destin a voulu que ce match clôture la manche aller du championnat d'Élite 1, dans le cadre du match en retard de la onzième journée. Le 15 juin, au stade Denis-Sassou-N'Gouesso à Dolisie, l'AC Léopards et les Diables noirs vont livrer leur première confrontation de la saison après en avoir livré trois la

saison dernière avec un bilan à l'avantage des Fauves du Niari (deux victoires contre un). Les Léopards de Dolisie avaient ravi le trophée de la Coupe du Congo aux Diables noirs le 14 août à Djambala, s'imposant 1-0, puis avaient récidivé (3-1) lors de la manche retour du dernier championnat national à Dolisie. C'était alors une revanche après leur défaite 0-2 au stade Alphonse-Massamba-Débat en match aller. Cette saison la programmation a été inversée. Les Diables noirs débutent à Dolisie avant de recevoir les Fauves du Niari.

Pour la première confrontation, les Léopards de Dolisie ont les faveurs de pronostics. Depuis la saison 2008-2009, en effet, les Fauves n'ont jamais perdu ni concédé à Dolisie un nul contre les Diables noirs. Les Diables noirs, avertis, promettent de briser ce mythe devant une équipe qui a

presque survolé la phase aller (40 points sur 42 possibles en quatorze matchs avec seulement deux buts encaissés contre 31 sur 42 possibles pour son adversaire). Une différence de neuf qui s'explique par les deux défaites et les deux matchs nuls concédés par les Diables noirs contre un nul pour les Léopards. Le club dolisien continue allègrement son aventure africaine. Il affronte les Diables noirs une semaine après son match à Bamako contre le Réal, comptant pour la troisième journée des matchs de poules de la Coupe africaine de la Confédération.

Les Léopards courent vite et les Diables noirs se doivent d'avoir des jambes pour les ralentir. Sinon, en cas de victoire des Vert-et-Blanc le 15 juin et avec cet écart considérable de 12 points, il sera vraiment difficile pour les Diables noirs et les autres concu-

rents de priver les coéquipiers de Rudy Guelord Bhebey Ndey d'un troisième titre national consécutif après celui de 2012 et 2013. Le point d'attraction du championnat sera alors la lutte pour les deuxième et troisième places qui donnent droit à la participation à la Coupe d'Afrique.

Le classement provisoire Les Diables noirs, deuxième, sont talonnés par l'Étoile du Congo qui s'est bien relevée devant le FC Kondzo et l'Interclub lors de la dernière journée. Une victoire face à l'ASP 2-1 pendant que le FC Kondzo et l'Interclub se neutralisaient lui a permis de totaliser 25 points à une longueur des deux. La différence de buts (+9) place Kondzo à la quatrième place devant l'Interclub. Le Cara a gagné trois places supplémentaires après sa courte victoire 1-0 le 3 juin contre Patronage Sainte-Anne, comptant pour le match en

retard de la quatrième journée. Avec 21 points, les Aiglons occupent la sixième place devant le FC Bilombé, 20 points. L'AS Cheminots est huitième avec 19 points devant la Jeunesse sportive Talangai (également 19 points, mais -2 pour les Cheminots contre -8. L'ASP est dixième devant Tongo FC et Patronage Sainte-Anne (14 points, +3), Saint-Michel-d'Ouenzé (14 points, -2) et V.Club (14 points, -6). Les deux derniers au classement sont La Mancha (12 points) et Nico-Nico (5 points). Le classement des buteurs est dominé par Kader Bidimbou de l'AC Léopards de Dolisie et Kibongani Tekessala de V.Club, 7 buts chacun. Rudy Guelord Bhebey Ndey (AC Léopards), 6 buts ; Bomanyae Liema (Étoile du Congo), Ebengo Liema (Diables noirs) et Nelson Franciel Ayessa (FC Bilombé), 5 buts.

J.G.E.